

■ ACTUALITÉS	2
■ BABILL'ART	9
■ ORGANISMES	12
■ BIBLIOTHÈQUES	14
■ VIE MUNICIPALE	16



DU HOCKEY COMME À LA BELLE ÉPOQUE

© Marc Cochrane



Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Les quatre formations de hockey de l'École secondaire de la Seigneurie de Beauport ont troqué le confort d'un aréna chauffé pour participer à la 1^{re} édition de la Classique hivernale présentée le 17 février à la patinoire extérieure avec toit de Sainte-Famille.

Pour l'occasion, les Chevaliers de la Seigneurie ont affronté les Fighting Irish du St. Patrick's High School, de Québec, à quatre reprises, compilant une fiche de deux gains, un revers et une nulle.

La Seigneurie a remporté des victoires de 8-4 en M14 D3 et de 9-5 en M18 D3. L'équipe M15 D3 s'est inclinée 6-4 alors que le M15 D1 a livré un match nul de 4-4.

« C'est *hot* de voir ce qu'on a fait avec nos amis quand on était plus jeune. Là, on le fait pour vrai. C'est impressionnant. On monte d'une coche », a commenté Alex

DES ORLÉANAIS SOUCIEUX DES BONNES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES



© Marc Cochrane

P.5

UN CONCERT AUX ACCENTS AMÉRICAINS À SAINT-JEAN



© Marc Cochrane

P.9

SUITE EN P.2

Suite de la Une

DU HOCKEY COMME À LA BELLE ÉPOQUE

Paquet qui s'aligne pour le M18 D1 Relève de la Seigneurie.

Paquet a un attachement particulier pour la patinoire de Sainte-Famille puisqu'il en effectue l'entretien. Il a arrosé la glace tard la veille pour qu'elle présente la meilleure qualité possible.

Il fallait voir des porte-couleurs des Chevaliers s'unir pour enlever la neige accumulée sur la glace.

Du côté des visiteurs, l'entraîneur-chef du M15 D3, Jonathan Gosselin, a apprécié son expérience.

« C'est plaisant, surtout pour les jeunes, avec ce beau décor. Je ne leur ai pas transmis de consignes particulières parce qu'ils jouaient dehors. Je leur ai dit de respecter la structure de jeu et de s'amuser », a mentionné M. Gosselin.

« C'est le *fun*. La patinoire est plus petite, mais il ne fait pas froid et on respire l'air du dehors », a souligné Ludovic Kiopini, qui a amassé deux passes dans un gain de 6-4 du St. Pat's M15.

Musique et annonceuse-maison ont animé cette journée où les parents se

sont placés le long de la bande pour admirer les prouesses de leur progéniture. Des membres de la formation ukrainienne participant au Tournoi international pee-wee de Québec ont effectué une visite à la Classique hivernale.

Présentée par une journée ensoleillée avec une température d'environ -5°C, la Classique hivernale a été organisée par un comité mené par Nadine Gagnon. La municipalité de Sainte-Famille a contribué en offrant gracieusement la patinoire et les vestiaires.

Le gymnase a toutefois été loué afin d'y servir hot dogs, muffins, chocolat chaud et café.

« C'est plaisant de voir les sourires sur les visages. L'ambiance est là. Tout se déroule super bien. On espère que la Classique hivernale sera répétée », a déclaré M^{me} Gagnon.

CANOT À GLACE : PAS DE PODIUM MAIS BEAUCOUP DE PLAISIR POUR LES INSULAIRES

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Même si l'équipe de canot à glace Les Insulaires n'a pas remporté de podium à sa première saison, elle considère qu'elle a gagné sur toute la ligne.

C'est du moins ce que croit l'initiateur de la formation regroupant des Orleanais, Philippe Deslauriers.

« Notre objectif principal consistait à avoir beaucoup de plaisir puis d'être compétitif. Nous voulions faire du canot à glace. Nous avons trouvé un canot, des rameurs et nous avons terminé les quatre courses auxquelles nous avons pris part sur les six inscrites au calendrier », a commenté M. Deslauriers.

À bord du canot rouge Confiturerie Tigidou no 222, l'équipe composée notamment de Laurent De Ladurantaye, Jacob Gagnon, Dr Martin Veilleux, Maria Josée Albanes et Philippe Deslauriers a sillonné les eaux glacées du fleuve Saint-Laurent à la course du Carnaval de Québec, à l'Isle-aux-Coudres, à Portneuf et lors de la Grande virée des canotiers et canotières de la baie de Beauport au quai de Sainte-Pétronille.

Cette dernière épreuve de la saison a donné beaucoup de fil à retordre aux Insulaires.

« Notre embarcation est conçue pour les glaces et elles étaient disparues, le 9 mars. Avec les forts vents et les vagues, j'ai essayé de sortir l'eau du canot une bonne partie de la course qui s'est arrêtée à l'île au lieu de passer par Lévis en raison des mauvaises conditions météo. On est quand même rentré là », a raconté le résident de Saint-Laurent.

Au terme de cette première expérience, Philippe Deslauriers et ses comparses sont habités par un fort sentiment de reconnaissance.

« Nous avons été appuyés par des entreprises de l'île comme Tigidou, Desjardins et la Microbrasserie de l'Île d'Orléans. Nous remercions spécialement Daniel Lachance, un ancien canotier, qui nous a partagé sa passion avec son soutien constant, son aide et ses conseils. Il a aussi rafistolé notre canot », a souligné M. Deslauriers.

« La municipalité de Saint-Laurent et le Parc Maritime de Saint-Laurent nous ont

permis de pratiquer ce sport historique et d'avoir un si beau et grand terrain de jeux à notre disposition. »

Souhaitant organiser une course l'an prochain dans le cadre de l'événement Plaisirs des neiges à Saint-Laurent, Philippe Deslauriers confirme que les Insulaires ont déjà hâte de reprendre le collier l'an prochain.

Entretemps, le volet caritatif de l'aventure prendra la vedette alors qu'un 5 à 7 au profit de la Fondation En cœur aura lieu le samedi 6 avril à la Microbrasserie de l'Île d'Orléans. Pour faire un don : <https://www.jedonneenligne.org/en-coeur/campagne/campagnesencoeur/challenges/view/a5b14f2e-bca9-11ee-95cd-001dd8b75df7>



Les Insulaires ont fait revivre la tradition de la course de canot à glace à l'île d'Orléans.

© Jonathan Roy

**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

ÉQUIPE CONSEIL
GOSSELIN DIONNE



Période 1^{er} janvier au
31 décembre 2023
Profil Croissance
Gestion monPatrimoine Unifié
N^o Modèle 1112
Rendement 12,0%

Stéphane Gosselin, MBA, B.A.A.
Conseiller principal en gestion de patrimoine
418 649-2540
stephane.gosselin@bnc.ca

Andrée-Ève Dionne, MBA, B.A.A.
Conseillère en gestion de patrimoine
418 656-8469
andree-eve.dionne@bnc.ca

fbngp.ca/gosselin-dionne

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX). Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale. Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ne sont pas garantis par nous et pourraient être incomplets. Les opinions exprimées sont basées sur notre analyse et interprétation de ces renseignements et ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation d'offre d'achat ou de vente des valeurs ci-mentionnées. La valeur des parts et le rendement varieront, et le rendement passé peut ne pas être révélateur du rendement futur. La FBN peut agir à titre de conseiller financier, d'agent fiscal ou de souscripteur pour certaines des compagnies mentionnées aux présentes et peut recevoir une rémunération pour ses services. La Financière Banque Nationale et/ou ses officiers, administrateurs, représentants, associés peuvent être détenteurs des valeurs mentionnées aux présentes et peuvent exécuter des achats et/ou des ventes de ces valeurs de temps à autre sur le marché ou autrement. Les titres mentionnés dans cette chronique ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez contacter votre conseiller en placement. Veuillez lire le formulaire du programme d'investissement monPATRIMOINE Unifié avant d'investir.

LE TOURISME HIVERNAL DANS LA MIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Parmi les objectifs du plan stratégique de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (CCIO), le mandat prioritaire consiste à développer le tourisme hivernal.

C'est ce qu'a mentionné le président du conseil d'administration de la CCIO, Marc-André Bouchard, alors qu'il présentait le plan stratégique 2024-2028 qui a été adopté à l'assemblée générale annuelle, le 28 février, à l'Espace Félix-Leclerc.

En présence de 25 membres, M. Bouchard a précisé qu'un remue-méninge, en phase 1, est prévu en 2025 et que la phase 2 portera sur le développement du tourisme en hiver.

Parmi les autres mandats que la CCIO s'est donné d'ici 2028, année

de la mise en opération du nouveau pont de l'île, on note : devenir un point de chute pour les demandes et questions des commerçants, promouvoir et communiquer les nouveautés et programmes pertinents pour les membres ainsi que continuer les 5 à 7 et développer d'autres événements sous forme de conférences, ateliers structurés ou visites chez les membres.

La CCIO souhaite aussi accroître son leadership dans différents comités externes par l'apport de contenu, rester à l'affût des nouvelles possibilités de représentations, entretenir un réseau fort auprès des personnes influentes du milieu, sonder le pouls des membres annuellement et s'assurer d'une veille des dossiers prioritaires pour l'île.

Le plan stratégique vise enfin à publiciser les bons coups des membres, créer un statut de membre honoraire, établir une campagne de publicité pour promouvoir les produits locaux des membres et développer un bottin des commerçants et professionnels.

M. Bouchard a mentionné que le trésorier de la CCIO, Jérôme Lajeunesse, avait appliqué une politique serrée de gestion des dépenses afin que la situation financière de la CCIO revienne à ce qu'elle était avant la pandémie.

Au cours de 2023, la CCIO a coopté deux nouveaux administrateurs, soit Christian Hébert (Domaine Sainte-Famille) et Alex Nadeau-Fiset (Resto de la plage). Quatre postes vacants restent à combler.

Piste cyclable

Lors de la période d'interventions des membres, Jocelyn Labbé, des Fromages de l'Isle d'Orléans, a ramené sur la table le projet de piste cyclable. Le président Bouchard a souligné que la CCIO a commencé à ramener cette idée dans les cartons, mais que les normes de sécurité et les dualités en lien avec le patrimoine et l'agriculture demeurent présentes.

« Une piste cyclable sera aménagée sur le nouveau pont, mais pas à l'île. Un pôle qui permettrait de remiser les vélos à l'entrée de l'île et un système de transport pourrait être mis en place pour parcourir l'île en sécurité », a affirmé M. Bouchard.



Chantal Gingras et Virginie Gobeil ont été élues au sein du conseil d'administration de la CCIO auquel siègent déjà Patrick Plante, Marie-Christine Lavoie, Noémie Labbé, Marc-André Bouchard, Christian Hébert, Alex Nadeau-Fiset, Marie-Ève Lajoie, Andrée-Anne Poulin et Jérôme Lajeunesse.

© Marc Cochrane

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.



Dany M. Leclerc
Dany Leclerc courtier immobilier inc.

Des projets à réaliser? Contactez-nous!

Ensemble, pour de meilleurs

RÉ/SULTATS

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000

AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC INC.
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Opinion *gratuite* de la valeur marchande de votre propriété.



D'OMBRE ET DE LUMIÈRE

Marie
BLOUIN

marieb0708@outlook.com

Je ne sais pas si vous êtes comme moi ces temps-ci, mais j'ai souvent l'impression de ne voir que le côté sombre de l'être humain avec la guerre et la violence qui secouent une partie du monde, comme un puissant séisme. Des gens se battent et se tuent pour un *trip* de pouvoir et de territoire. Or, voir le film sur grand écran *L'abbé Pierre – Une vie de combats*, c'est faire la paix, en deux heures seulement, avec la nature humaine.

Pour ceux qui ne connaissent pas l'abbé Pierre (1912-2007), il a été pendant longtemps une icône en France. L'homme est reconnu pour avoir aidé les plus démunis et fondé Emmaüs dans son pays, une œuvre charitable qu'on connaît bien ici avec le Comptoir Emmaüs, apparu en 1959.

Loin de moi l'idée de vous raconter en détail de l'histoire de l'abbé Pierre même s'il mériterait qu'on parle davantage de son humanisme exceptionnel. En fait, ce film biographique me donne le prétexte de parler d'autres personnes, plus discrètes, sauf par leur costume,

qui ont beaucoup donné aux autres. Je parle ici des religieuses ou des sœurs. En les nommant, je sens déjà des yeux sourciller, car on les a mises de côté dans l'histoire parce qu'une petite minorité d'entre elles a commis des gestes, je l'avoue, impardonnables. Mais, entre nous, est-ce une raison pour toutes les renier et effacer ce qu'elles ont fait pour le peuple québécois?

Il n'y a pas qu'un côté sombre dans l'histoire des congrégations religieuses. Il y a aussi un côté lumineux. On l'a peut-être oublié, mais les sœurs sont à la base de la création de plusieurs de nos institutions en éducation, santé et services sociaux. Au pic de leur gloire, avant la Révolution tranquille dans les années 1960, on les voyait partout. On en comptait près de 47 000 réparties en 133 communautés, dont la Congrégation Notre-Dame, à l'île d'Orléans. Tout comme l'abbé Pierre en France, ces femmes avant-gardistes ont marqué le Québec.

L'ignorer, c'est perdre un volet important de notre histoire pendant des centaines d'années. D'abord, les sœurs, par

leur présence, ont contribué à l'émancipation des femmes dans une société qui était réticente à les accueillir sur le plan intellectuel. Les écoles qu'elles ont fondées y ont contribué. Ce sont aussi les sœurs qui ont pris soin des sans-abris, des filles-mères, des malades dans les hôpitaux et des enfants abandonnés dans les orphelinats.

Le partage de leur savoir est tout aussi grand, non seulement en éducation, mais aussi en santé où elles nous ont transmis leurs connaissances sur les plantes médicinales pour aider à soigner les malades. En alimentation, c'est pareil. Leurs recettes saines, économiques et écologiques ont permis de nourrir la population et d'éviter le gaspillage alimentaire dans une période austère et difficile. Le livre *La cuisine raisonnée*, publié en 1919, en témoigne, lui qui est toujours consulté en ligne.

Les religieuses étaient aussi de bonnes gestionnaires du patrimoine québécois. Elles ont su conserver en bon état les couvents, avec leur architecture unique, les archives qui racontent des moments importants de notre histoire, des œuvres

artisanales magnifiques réalisées avec peu de moyens pour garder au chaud des enfants, des mères, des pauvres et des itinérants.

Même si de nos jours ces femmes disparaissent du décor, je n'oublie pas ce qu'elles ont fait de beau pour le Québec. Maintenant, ce sont d'autres personnes, des laïques, des bénévoles qui reprennent avec cœur le flambeau en aidant et en accompagnant les autres dans la maladie, la souffrance, la pauvreté et même par le rire, comme le clown humanitaire Guillaume Vermette qui parcourt le monde, depuis 2015, pour faire rire les enfants dans des pays en crise. Voir tout cela me remplit d'espoir et me redonne confiance en l'humain. C'est ce qui fait sa grandeur et me fait oublier le côté plus sombre et troublant de l'humanité.

<https://comptoiremmaus.com/histoire/>; <https://www.lautreparole.org/cinquante-ans-devolution-des-religieuses-du-quebec-de-1970-a-2020/>

ACTUALITÉS

PLAINTÉ AU BARREAU CONTRE LES AVOCATS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PÉTRONILLE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Le Barreau du Québec a reçu une plainte d'un citoyen de Sainte-Pétronille contre les avocats de la municipalité, concernant les mises en demeure signifiées aux citoyens de Sainte-Pétronille et à *Autour de l'île*.

Selon un document dont le journal a obtenu copie, le citoyen lui-même pétitionnaire mis en demeure et qui désire conserver l'anonymat en raison des possibles poursuites, Me Antoine La Rue et Me Guillaume Renaud, du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur, font l'objet de la demande d'enquête déposée le 28 février au Bureau du syndic.

La requête porte sur les actions des deux avocats dans le cadre des mises en

demeure individuelles transmises à 95 citoyens de la municipalité et au journal.

Selon le plaignant, l'utilisation des mises en demeure va à l'encontre des droits fondamentaux garantis par la Charte des droits et libertés qui précise que « la liberté d'expression inclut le droit d'exprimer des opinions controversées et dérangeantes, ainsi que de critiquer des idées et des valeurs sans avoir peur de subir des représailles. Elle fait partie des libertés et des droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés de la personne ».

Il demande au Bureau du syndic du Barreau du Québec :

- de les sanctionner si l'enquête s'avère concluante ;
- de les enjoindre à rembourser les honoraires perçus dans le cadre de ces agissements et les frais afférents à la municipalité de Sainte-Pétronille et donc, à l'ensemble de ses citoyens.

Le citoyen en question estime que les mises en demeure acheminées aux citoyens signataires de la pétition ont permis « de les réduire au silence leur déniaient ainsi le droit à la liberté d'expression et de parole dans le cadre d'un débat démocratique ».

Il soutient que les menaces à l'encontre d'*Autour de l'île* constituent « une atteinte à la liberté de la presse ».

Dans un courriel transmis le 4 mars au plaignant, la syndique adjointe, Mélanie Anne Lemelin, accuse réception de sa lettre du 28 février et l'avise qu'elle est la syndique adjointe responsable du dossier.

« Je suis intervenue auprès de Me Antoine La Rue et de Me Guillaume Renaud et dès que j'aurai des développements dans cette affaire, je communiquerai de nouveau avec vous », a-t-elle spécifié.

La Commission municipale du Québec mène une enquête indépendante sur cette saga depuis la mi-janvier.

RESTO DU SUD
restodusud.ca
facebook.com/restodusudio
3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
418 203-0993

Picard & Picard
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
Michel Picard - Maude Picard - François Gendron

Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole

Membres de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

3700, Boul. Ste-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2
Tél : 418-664-1135

PLUS DE 40 PARTICIPANTS SENSIBILISÉS AUX BONNES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Pour une première, le colloque sur les bonnes pratiques écoresponsables en agriculture a frappé dans le mille puisqu'il a réuni 40 participants, le 27 février, à l'Espace Félix-Leclerc.

Conférences, présentation du projet pilote de glanage de la Démarche ICÎ et réseautage ont agrémenté cette initiative réalisée dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole de l'île d'Orléans (PDZA). Francis Blouin (Ferme François Blouin), Christian Hébert (Domaine Sainte-Famille) et Pierre Vaillancourt (Ferme Valupierre) ont pris part à un panel visant à partager leur expérience en écoresponsabilité et à inspirer les gens présents à être plus verts.

« Cette demi-journée visait à permettre aux producteurs agricoles et d'agrotourisme de l'île d'Orléans de les informer et les sensibiliser aux pratiques d'affaires écoresponsables ainsi que d'échanger sur ce thème, ce qui est rare », a commenté le coordonnateur en écoresponsabilité du Conseil régional de l'environnement (CRE) - région de la Capitale-Nationale, Jean-Charles Vandenberghe.

Selon la conseillère aux entreprises de la MRC de L'Île-d'Orléans, Julie Goudreault, le colloque visait à protéger l'environnement en mettant en place des actions pour favoriser le développement durable afin d'assurer la pérennité des ressources et exploitations agricoles, à favoriser et soutenir les bonnes pratiques agroenvironnementales sur le territoire de l'île d'Orléans, à développer des outils d'information et mettre en place des rencontres d'échange avec les producteurs et les partenaires sur les bonnes pratiques agroenvironnementales ainsi qu'à valoriser les efforts réalisés par les producteurs en matière de pratiques agroenvironnementales.

Les trois conférences portaient sur la pluie comme source d'approvisionnement en eau. La première, par Carl Boivin de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, portait sur l'adaptation des entreprises agricoles de la Capitale-Nationale aux changements climatiques, la deuxième, par Annie-Pier Paradis d'Agriclimat, sur le projet collectif des pratiques agroenvironnementales

et la troisième, par Patrice Thibault du Réseau de lutte intégrée Orléans.

Une présentation des aides financières offertes par le ministère de l'Agriculture, de Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et par Hydro-Québec faisait aussi partie de la journée.

« Les agriculteurs de l'île d'Orléans sont des avant-gardistes dans le domaine des pratiques écoresponsables. Ils mettent en place des mesures environnementales à une vitesse impressionnante et servent d'exemple dans ce domaine », a déclaré Francis Blouin au nom de l'UPA de l'Île d'Orléans.

« Il y a un souci des entreprises agricoles pour la protection de l'environnement. En tant que producteurs, vous êtes de plus en plus nombreux à adopter des pratiques agricoles pour éviter la dégradation des sols et des cours d'eau et l'appauvrissement de la biodiversité. À l'île, vous reconnaissez l'importance des ressources naturelles et la protection de l'environnement en milieu agricole. Statistiquement parlant, plus de 20 % d'entre vous appliquez le

travail minimum du sol et 8 % le semis direct. Ces pratiques agroenvironnementales occupent respectivement 61 % et 4 % de la superficie cultivée à l'île », a affirmé la préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans, Lina Labbé.

« La MRC a adopté le renouvellement de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en mars 2023 afin de dynamiser et de mettre en valeur sa zone agricole. La protection de l'environnement occupe une place importante dans le PDZA. Des actions sont ciblées pour favoriser le développement durable pour assurer la pérennité des ressources et exploitables », a ajouté M^{me} Labbé.

Le colloque a été organisé grâce au soutien financier de l'UPA de l'Île d'Orléans, de la SADC Charlevoix, Côte-de-Beaupré, Île d'Orléans et du CRE Capitale-Nationale.

La MRC de L'Île-d'Orléans, Québec international et le MAPAQ ont aussi collaboré à l'événement.

PUBLIREPORTAGE

2023, UNE ANNÉE FASTE POUR SAINT PIERRE LE VIGNOBLE

Même s'il a vinifié ses premières cuvées en 2018, Saint Pierre Le Vignoble a rapidement réussi à faire sa marque grâce à la qualité de ses produits.

L'entreprise située au 1007, chemin Royal, à Saint-Pierre, a réussi un tour du chapeau cumulant trois médailles à deux prestigieuses compétitions vinicoles. Elle a remporté une médaille d'or aux Sélections mondiales des vins du Canada, le plus grand concours de vins en Amérique du Nord avec ses producteurs, négociants et agents provenant de 26 pays.

Le blanc sec Rêverie, cuvée 2022, a retenu l'attention du jury parmi les 1 560

vins de différentes catégories lors d'une dégustation à l'aveugle effectuée par des professionnels de l'industrie vinicole, du 11 au 15 octobre 2023, à Montréal.

« Pour nous, il s'agit d'une marque de reconnaissance de la part des professionnels de l'industrie. C'est valorisant et motivant. Ça récompense le travail réalisé et ça nous dit que nous allons dans la bonne direction », a confié Patrick Blouin, responsable des opérations vitivinicoles.

Deux autres des huit produits du vignoble ont été primés en 2023. Le rosé Rosée matinale a décroché la médaille d'or et le blanc sec Envol a mérité

l'argent à la Coupe des Nations, cette compétition de vins et alcools du terroir québécois présentée le 23 mai 2023 au Grand Marché de Québec.

Rêverie et Rosée matinale avaient tous deux gagné une médaille d'or dans la catégorie artisan, à la Coupe des Nations 2019.

Les vins sont jugés selon l'analyse visuelle, olfactive et gustative ainsi que le jugement d'ensemble. Les produits ne sont pas comparés l'un à l'autre, étant jugés selon leur valeur individuelle.

Projet d'expansion

Annonçant que l'entreprise qui embauche 12 employés en forte saison lancera un neuvième produit, ce printemps, soit un rosé effervescent élaboré en méthode traditionnelle, Patrick Blouin précise que Saint Pierre Le Vignoble a atteint un rythme de production qui motive les propriétaires à agrandir la magnifique grange blanche datant de 1935 qui abrite le chai, la boutique et la salle de dégustation.

« Notre production augmente d'année en année et nous sommes rendus à l'étroit. Nous agrandissons donc la grange depuis octobre dernier afin d'accueillir dès ce printemps plus de cuves et de fûts de chêne, d'augmenter l'espace de stockage pour les bouteilles et recevoir des nouveaux équipements tels un nouveau pressoir ayant une plus grande capacité », a précisé Patrick Blouin.

Un appentis sera aussi installé au bout de l'agrandissement afin de faciliter le travail lors des vendanges.

Rigueur et passion

« Bien que nos vignes soient relativement jeunes, nous sommes vraiment fiers de la qualité des raisins et des vins qu'elles produisent. Notre philosophie est simple: nous croyons que l'essentiel d'un vin se fait dans les parcelles de vignes. Seul un travail attentionné et méticuleux permettra de produire des raisins de qualité, gage de vins de qualité », a souligné Patrick Blouin.

Terrasse et assiettes gourmandes

Au retour des belles journées du printemps et de l'été, les propriétaires Christiane Grégoire et Jacques Blouin ainsi que toute l'équipe de Saint Pierre Le Vignoble vous invitent à passer un bon moment sur la terrasse couverte avec une vue imprenable sur la chute Montmorency où vous pourrez déguster, en plus des produits de la vigne, de délicieuses assiettes gourmandes concoctées par le chef Laurent Godbout dans un cadre convivial et chaleureux.



Saint Pierre Le Vignoble se reconnaît par sa magnifique grange blanche datant de 1935 qui abrite le chai, la boutique et la salle de dégustation.

© Agence Cervidés

418 991-1007

saintpierrelevignoble.com

Concours de Pâques

Il y a beaucoup d'effervescence ces jours-ci à la Chocolaterie de l'île d'Orléans, à Sainte-Pétronille. Jeannot Lapin et ses amis sont très occupés à fabriquer les belles pièces de chocolat que l'on pourra déguster à Pâques. Grâce à la générosité de la chocolaterie, trois amis(es) de l'île d'Orléans pourront gagner l'un des beaux chocolats fabriqués par Jeannot. Mais il faut d'abord trouver quel poussin arrivera jusqu'au bout du parcours semé d'obstacles. Ne perds pas de temps ! Remplis vite le coupon

sans oublier d'y mentionner la lettre correspondant au poussin (a, b ou c) et retourne-le à l'adresse du journal au plus tard le 28 mars, jour du tirage au sort. Tu peux également participer en te rendant sur notre site web au www.autourdelile.com. Si tu es gagnant ou gagnante, tu pourras réclamer ton chocolat le samedi 30 mars à la Chocolaterie de l'île d'Orléans. Le concours est réservé aux enfants de 12 ans et moins. Une seule participation par enfant. Bonne chance à tous !



Poste ce coupon pour le 28 mars à :

Concours de Pâques

Journal Autour de l'île
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île d'Orléans, G0A 4E0
ou participe au www.autourdelile.com

Mon nom : _____ Mon âge : _____

Mon adresse : _____

Mon numéro de téléphone : _____

Ce concours est réservé aux enfants de l'île âgés de 12 ans et moins.



Chocolat
Crème glacée
Sorbet
150, chemin du Bout-de-File
Sainte-Pétronille
828-2250

DÉCÈS DE L'ANCIEN MAIRE DE SAINT-LAURENT, GRATIEN CHABOT

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès à l'âge de 80 ans et cinq mois de M. Gratién Chabot qui fut maire de Saint-Laurent de 1977 à 1982. Il succédait à M. Antoine Pouliot qui avait occupé le poste de 1971 à 1977. Son passage à la mairie fut marqué notamment par les célébrations des fêtes du tricentenaire de fondation de la paroisse (1679-1979).

C'est avec son esprit rassembleur et son énergie contagieuse que M. Chabot a mené le dossier des fêtes du tricentenaire de main de maître. Les plus âgés se souviendront avec nostalgie de ce rassemblement qui s'est déroulé sous le signe de la convivialité et de l'implication de chacun des paroissiens dans le succès de l'événement.

Il laisse dans le deuil son épouse Danielle; ses enfants: Éric (France) et Hugues (Annie); ses petits-enfants: Anabel, Marc-Antoine, Jean-Michel, Abigaël et Éliane; sa belle-sœur: Francine; les enfants de sa conjointe: Caroline (Alexandre) et Patrick (Anne); la mère de ses enfants Ginette Lavoie; ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire des Deux Rives le dimanche 14 avril 2024, de 9 h à 12 h. Une cérémonie sera célébrée au salon le même jour à 12 h 15.

Hugo Chabot



Lors des fêtes du tricentenaire de fondation de la paroisse, en 1979, Gratién Chabot a souhaité la bienvenue au premier ministre de l'époque, René Lévesque.

© Courtoisie



Pour bien vous faire connaître
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT



FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

418 829-2605 omerlabbe@gmail.com

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans



Chacun y trouve son bonheur!

LA CABANE 10 personnes

Saucisses au bacon
Soupe aux pois
Pain de ménage
Jambon fumé
à l'ancienne à l'érable
Fèves au lard
Pâté à la viande
Pâté aux patates & bacon
Pouding chômeur à l'érable
Tarte au sucre
Canne de sirop d'érable

PÂQUES À LA MAISON 10 personnes

Soupe aux pois
Pains boules
Ragoût
Pâté aux patates
Salade de betteraves
Tarte au sirop d'érable

BRUNCH 4-6 personnes

Salade de fruits
Plateau de viennoiseries
& confitures
Jambon fumé
à l'ancienne à l'érable
Pâté aux patates et oeufs
Fèves au lard
Crêpes au beurre d'érable



LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-PÉTRONILLE EN LIGNE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Après qu'un citoyen de Sainte-Pétronille, François Martin, n'ait pas obtenu de réponse à sa demande, à la municipalité, pour que la séance du conseil municipal de mars soit déplacée dans la salle du centre communautaire, le maire Jean Côté lui a affirmé que les réunions du conseil sont diffusées sur le site Internet de la municipalité.

M. Côté a fait cette annonce lors de la séance du 4 mars, à la suite d'une question de M. Martin.

« Les gens à l'extérieur pourront voir l'assemblée en ligne puisqu'une caméra a été installée. Le conseil réfléchit même à présenter les séances en direct en ligne dans le confort de votre foyer », a déclaré le maire.

Jean Côté a spécifié que de déplacer la réunion ailleurs représentait un lot de défis techniques.

Tout comme en février, une vingtaine de contribuables a dû observer le déroulement de l'assemblée par les

fenêtres sur la galerie de la mairie. Pour la séance de mars, la salle du conseil a été reconfigurée de sorte qu'une quarantaine de chaises était accessibles aux citoyens.

Jean Côté a amorcé la soirée en faisant à nouveau appel au calme.

« Le conseil veut se concentrer sur les dossiers à venir. Comme la Commission municipale du Québec mène une enquête, aucune question en lien avec ce dossier ne sera acceptée », a-t-il ajouté.

Le « vingt minutes » contesté

Après que des citoyens aient contesté les « 20 minutes » allouées pour la période de questions des contribuables, le maire a souligné que cette durée est pareille à celle de trois autres municipalités de l'île.

« Cette pratique existe ailleurs. C'est suffisant. D'autres pensent la même chose. Si des citoyens souhaitent poser leurs questions, ils peuvent nous écrire,

nous appeler ou se présenter à la mairie », a mentionné M. Côté.

Service à la bibliothèque

Afin d'offrir un service à la bibliothèque, à la suite de la démission de la douzaine de bénévoles le 16 octobre 2023, la municipalité tente d'embaucher

une personne à la coordination, mais au moment de la séance du 4 mars, elle n'avait reçu aucune candidature.

« Nous regardons la possibilité d'en venir à une entente avec le Réseau Bibio. On pense que le service à la bibliothèque est important. Dommage que vous ayez démissionné », a dit le maire.



Une quarantaine de citoyens a pu assister à la séance du conseil municipal de Sainte-Pétronille de mars.

© Marc Cochrane

CONTRIBUTION DE PLUS DE 42 000 \$ À AUTOUR DE L'ÎLE

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Une somme de 42 722 \$ est allouée au journal *Autour de l'île* par le gouvernement du Québec.

La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Kariane Bourassa, en a fait l'annonce, le 22 février, au nom du ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, et de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau.

Au total, un montant de 262 471 \$ est versé à cinq médias communautaires de Charlevoix-Côte-de-Beaupré pour l'année 2023-2024. La Télévision d'ici, qui dessert l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré, a reçu 60 128 \$.

Ce soutien permettra à ces médias communautaires de continuer à remplir leur mission consistant à fournir de l'information locale et régionale, tout en favorisant la participation des communautés à leurs activités.

En plus du financement important assuré depuis cinq ans, le gouvernement québécois a fait adopter une motion à l'unanimité à l'Assemblée nationale afin de demander au gouvernement fédéral de revoir la tarification de Postes Canada, en ce qui a trait à la distribution des médias imprimés, afin que ces derniers puissent continuer de jouer leur rôle essentiel dans toutes les régions du Québec.

À l'échelle nationale, 155 médias communautaires, tels que des médias imprimés, des médias en ligne, des radios et des stations de télévision vont bénéficier d'un soutien financier totalisant 6,5 M\$ pour l'année 2023-2024.

« En tant qu'ancienne journaliste, je suis particulièrement sensible à l'importance de soutenir nos médias communautaires. Ils sont de véritables piliers de l'information locale. Ce financement est un geste concret témoignant de notre engagement à préserver la diversité de nos voix régionales et à renforcer notre tissu social et démocratique. Les médias locaux sont essentiels pour refléter la

richesse de nos communautés », a déclaré M^{me} Bourassa.

« Les médias communautaires jouent un rôle fondamental pour la vitalité démocratique dans nos régions. Dans le contexte actuel, qui comporte plusieurs défis pour les médias, il est important que le gouvernement du Québec les appuie financièrement pour les aider à poursuivre leur mission qui est d'offrir de l'information de qualité, adaptée à la réalité de leur communauté en plus de donner une voix aux citoyens et aux citoyennes », a commenté le ministre Lacombe.

Une fin d'emploi qui fait mal?

Appelle Action Chômage de Québec

Un problème avec l'assurance-emploi?

Vous n'arrivez pas à recevoir de prestations d'assurance-emploi?

Nous sommes là pour vous guider à travers la *Loi sur l'assurance-emploi*

418-523-7117, info@actionchomage.org

actionchomage.org, [facebook.com/actionchomage](https://www.facebook.com/actionchomage)



ACTION CHÔMAGE
DE QUÉBEC



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Noémie
LABBÉ

Vice-présidente CCIO

L'assemblée générale annuelle de votre chambre de commerce a eu lieu le mercredi, 28 février dernier, à l'Espace Félix-Leclerc.

Il va sans dire qu'il s'agissait d'un événement incontournable pour quiconque était désireux d'en savoir davantage à propos de l'avancement des petits et grands dossiers qui ont animé, au cours de la dernière année, et qui animent encore, votre chambre de commerce. À ce sujet, je vous invite vivement à lire l'article fort intéressant rédigé de main de maître par le rédacteur en chef de votre journal, Marc Cochrane.

Le temps des remerciements

Deux administratrices sortantes, M^{mes} Marie-Ève Labbé et Marie-Christine

Turcotte, n'ont pas renouvelé leurs mandats. Elles ont cependant été très actives ces deux dernières années, notamment au sein du comité communications et nous tenons à le souligner. L'une de leurs réalisations a été de bonifier le site Internet de la CCIO. Je vous invite d'ailleurs à aller y naviguer. Les sections Annuaire des membres ainsi que Nouvelles sont des ajouts dignes de mention.

Rappelons que les administratrices et les administrateurs qui siègent au conseil d'administration de la CCIO le font bénévolement, et ce, au travers de leurs nombreuses obligations professionnelles et personnelles. Bref, nous remercions Marie-Ève et Marie-Christine pour leur

implication et leur souhaitons bonne chance dans leurs projets.

Nouvelles administratrices

Deux nouvelles administratrices siégeront désormais au CA de la CCIO. Il s'agit de mesdames Chantal Gingras et Virginie Gobeil. Étant dans des champs de compétence différents des autres membres du CA, cela enrichira certainement les discussions. Nous leur souhaitons la bienvenue!

Printemps hâtif

Le printemps est arrivé rapidement cette année et déjà plusieurs entrepreneuses et entrepreneurs sont à pied d'œuvre afin de préparer leur saison estivale. En attendant, le moment est

idéal pour renouer avec une tradition typiquement québécoise, la visite d'une cabane à sucre afin de vous sucrer le bec! Cette tradition en est une qui est rassembleuse et qui permet de tisser des liens.

Analyses d'eau

Vous pourrez déposer vos échantillons d'eau directement au bureau de la chambre de commerce, toujours au deuxième étage du bureau d'accueil touristique, de 8 h 30 à midi, aux dates suivantes: les lundis 8 avril et 22 avril.

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Murielle au 418 828-0880.

BABILL'ART

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU MIT FAIT VIBRER L'ÉGLISE DE SAINT-JEAN

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Grâce à l'implication de la passionnée de musique Angelina Lynne et à sa directrice de thèse à l'Université Laval, Valerie Peters, l'Orchestre d'harmonie du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a présenté un concert gratuit qui a fait vibrer l'église de Saint-Jean, le 17 février.

Mené par les chefs d'orchestre Collin Myers, Thomas E. Reynolds et Jonathan Schmidt, l'ensemble, qui compte 35 musiciens étudiants, anciens et membres du personnel de la réputée institution d'enseignement universitaire située à Cambridge, Massachusetts, a présenté un programme d'une heure

incluant des œuvres de Grainger, Milhaud, Mennin, Lauridsen, Blesa Lull et Prokofiev.

Devant un auditoire conquis de quelques centaines de mélomanes, l'Orchestre d'harmonie du MIT a démontré que des étudiants en ingénierie ou en sciences possèdent d'autres talents.

«Au début janvier, j'ai reçu un courriel de ma directrice de thèse me demandant si je connaissais un endroit où l'Orchestre d'harmonie du MIT pouvait se produire dans la région de Québec. J'ai tout de suite pensé à l'église de ma municipalité. Avec une réponse positive de la paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans,

j'ai entrepris des démarches avec l'ensemble musical qui se sont conclues par la prestation offerte aujourd'hui», a raconté M^{me} Lynne.

«Nous sommes heureux de nous produire dans cette magnifique église dont l'acoustique est parfaite. Nous sommes surpris de constater l'abondance de neige ici en comparaison avec Boston. Nous aimerions rester plus longtemps parmi vous car les paysages sont magnifiques», a commenté Collin Myers avant de prendre sa baguette de chef d'orchestre.

Il a ajouté que ce genre de périple, incluant un spectacle le 19 février à

l'école secondaire Jean-de-Brébeuf, de Québec, permet de fraterniser bien que les études accaparent beaucoup du temps des membres de l'orchestre.

Le maire de Saint-Jean, Jean Lapointe, a tenu à remercier Angelina Lynne pour son implication. Elle-même chanteuse professionnelle, la députée de Beauport-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans-Charlevoix, Caroline Desbiens, a affirmé que la musique apporte un moment de joie ultime.

CASSIS
MONNA
& FILLES

NOUS RECRUITS !

La Midinette

Envoie ta candidature à audrey@cassisonna.com

UN CENTRE CULTUREL EN HOMMAGE À ROBERT MARTEL À SAINTE-PÉTRONILLE

Normand
GAGNON

nogagnon@videotron.ca

Ils étaient jusqu'ici nombreux à s'impliquer dans la vie sociale et culturelle de Sainte-Pétronille. Ils le sont tout autant aujourd'hui à vouloir systématiser leurs actions bénévoles en mettant sur pied un organisme qui va réunir en un seul ensemble un grand nombre d'initiatives citoyennes.

Ainsi est né un centre culturel. Le Centre culturel Robert-Martel (CCRM) (ci-après nommé le Centre). Un nom qui résonne fort au sein de la communauté en raison de l'implication soutenue

du personnage – qui nous a quittés en 2023 – dans la mise en valeur du site de Sainte-Pétronille, de son histoire et de son patrimoine.

Bien que le Centre soit aujourd'hui sans domicile fixe, des ententes ont été conclues avec la Fabrique de la paroisse en vue de l'utilisation ponctuelle de l'église et du boisé qui le jouxte, plus au sud. Sachant la détermination des personnes à l'origine du projet, rien n'interdit de penser qu'un jour prochain l'organisme aura pignon sur rue et blason à sa porte!

Le financement est aujourd'hui assuré par la contribution de quelques mécènes et une sollicitation plus large sera annoncée sous peu dans un bulletin trimestriel¹ que s'apprête à publier le Centre. La Société de mise en valeur de l'Île d'Orléans (SMVIO) agira comme parrain du projet et servira de véhicule pour d'éventuelles demandes de subventions, l'acheminement des dons publics à l'organisme et l'émission des cartes de membres.

Toujours est-il qu'au moment d'écrire ces lignes, le train est déjà sur ses rails; un programme est élaboré pour les prochains

mois et des activités de lancement sont prévues en avril (voir le tableau).

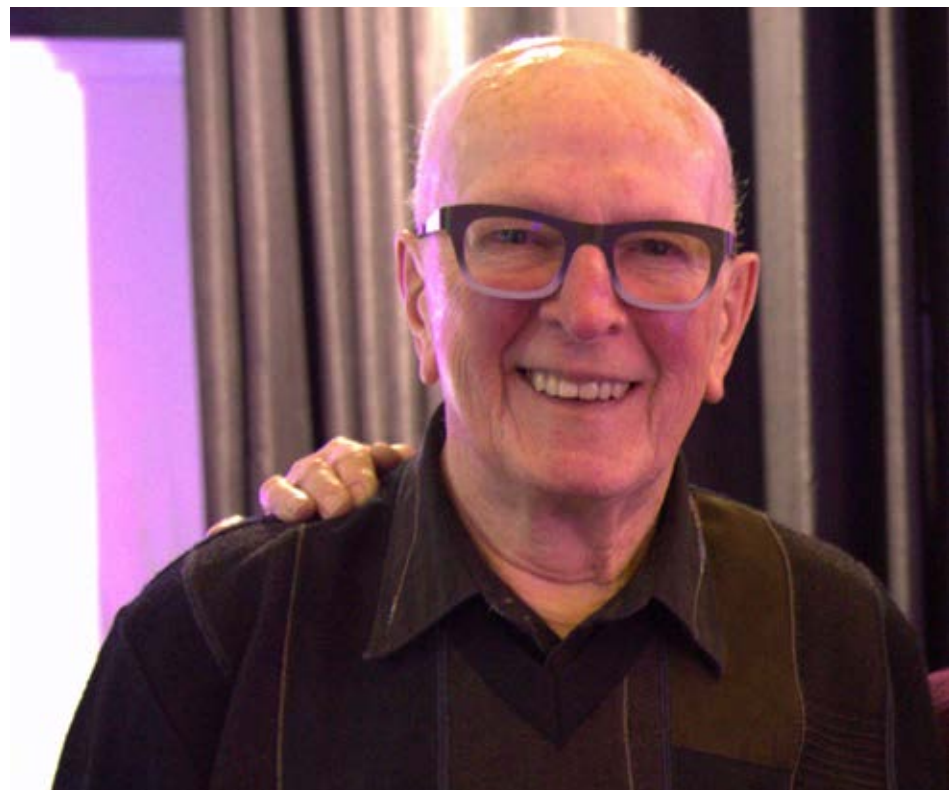
Comme le soulignent les autrices du projet, la philosophie du Centre consiste à valoriser l'échange et le partage sous diverses formes: échanges intergénérationnels, échanges de savoirs, de services et de connaissances pratiques, échanges de biens sous forme de troc, etc. Et bien évidemment, à travers ces échanges, contribuer au maintien et au développement d'une vie communautaire animée et riche à tous points de vue.

Souhaitons-leur un succès à la hauteur de l'énergie déployée!

Les activités prévues au programme du CCRM

En mémoire de Robert Martel	Inauguration du CCRM Conférence: <i>Portrait de Robert Martel et de ses contributions à la vie culturelle de Sainte-Pétronille</i> Par Germain Talbot	Jeudi 4 avril 2024 à 19 h 30, Église de Sainte-Pétronille.
Conférence	<i>Hommage à l'amitié entre la Belgique et le Québec.</i> Par Jacques Hellemans, de l'université libre de Bruxelles, et Gilles Gallichan, historien et bibliothécaire retraité de l'Assemblée nationale.	Jeudi 11 avril 2024 à 19 h 30, Église de Sainte-Pétronille.
L'Atelier littéraire	Accueil du printemps sous le thème «Le bonheur». Par Lysanne Perreault et Katherine Tremblay.	Le 23 mai 2024, à 14 h, à l'atelier du peintre Marius Dubois. Réservation requise au 418 828-0561 ou au 418 828-2711.
Exposition Le temps des herbes folles	Par le Collectif ETC.	À partir du 20 juin, boisé de la Fabrique, précisions à venir.
La fête des voisins	Cette année, pique-nique habituel et concours de desserts aux pommes.	Le 1 ^{er} juin 2024, de 16 à 19 h, Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans de Sainte-Pétronille.
La route des arts	Le CCRM s'associe à <i>La route des arts</i> , une initiative de la MRC de L'Île-d'Orléans. Les citoyens sont invités à rencontrer les artistes en faisant escale dans leurs lieux de travail ou d'exposition.	Les 29 et 30 juin et 1 ^{er} juillet. Informations en ligne à http://mrc.iledorleans.com/fra/culture/route-des-arts-de-lile-dorleans.asp Contact: Dominique Leblanc au 418 829-1011, # 234.

¹ Disponible en ligne à l'adresse https://mcusercontent.com/e0aaf1d5ad6f31c886bef9ad7/files/1ef9c96e-a3d9-c659-1e1b-492d7021ad32/CCRM_24_1_1.01.pdf



Robert Martel (1936-2023).

© Archives Autour de l'Île

Société de Mise en Valeur de l'Île d'Orléans (SMVIO)

La société de Mise en Valeur de l'Île d'Orléans, initiée par l'abbé Létourneau pour le Manoir Mauvide-Genest, a également soutenu la publication du livre de Daniel Guillot et de Robert Martel sur Sainte-Pétronille. - *À la proue de l'Île d'Orléans / Le village de Sainte-Pétronille*, les Éditions GID, 2014.

Cette société, un OSBL établi à l'île depuis 1981, a été récemment reprise par le Collectif ETC. composé d'artistes de Sainte-Pétronille.

Le Centre culturel Robert-Martel (CCRM)

Ce sont des artistes du Collectif ETC. et d'ex-bénévoles de la bibliothèque de Sainte-Pétronille qui sont à l'origine du projet de création du Centre culturel Robert-Martel. Six personnes issues de ces deux groupes coordonnent la mise en place du Centre.

PATRICK VIGEANT Artisan ébéniste
418-569-4570 Ile d'Orléans

Fabrication de meubles sur mesure
Restauration, réparation et finition
Création d'accessoires de cuisine

patrickvig65@gmail.com
3881 Chemin Royal, St-François I.O G0A 3S0

— FONDATION —



FRANÇOIS-LAMY

*Puisque chaque histoire
prend racine de par
notre patrimoine.*

— 17^e édition —

L'ÉVÉNEMENT SE PERPÉTUE

On vous attend
Samedi le 4 mai 18h

Réservations
info@fondationfrancoislamy.com
418.829.0330

Sous la présidence d'honneur de
Mme Sandra Ouellet et de M. Claude Bilodeau
Copropriétaires de Cidrerie / Verger Bilodeau

CIDRERIE / VERGER

Bilodeau

Encore plus d'actualité!
autourdelile.com

LA MAISON DE L'ÎLE D'ORLÉANS # 1 SELON L'IA



LA maison de l'Île d'Orléans cumule les récompenses. En trois saisons, les avis reçus et compilés par IA (intelligence artificielle) des différentes plateformes touristiques, placent l'hébergement en tête de file.

..... Continuez votre lecture sur notre site

QUÉBEC SOLIDAIRE À L'ÉCOUTE DE L'UPA DE L'ÎLE D'ORLÉANS



DE nombreux sujets ont meublé l'échange entre le président de l'UPA de l'Île d'Orléans, François Blouin, et la co-porte-parole de Québec-Solidaire, Émilise Lessard-Therrien.

..... Continuez votre lecture sur notre site

SIMON KEARNEY SORT LE 1^{er} EXTRAIT DE SON 4^e ALBUM



L'auteur-compositeur orléanais a lancé le premier extrait de son quatrième album en carrière, *L'Île*, qui sortira le 26 avril prochain sur l'étiquette Big in the Garden.

..... Continuez votre lecture sur notre site



Rejoignez-nous sur
Facebook!

CLUB FADOQ LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Les fraudeurs sont malheureusement de plus en plus actifs et ciblent des aînés par téléphone.

La clé pour aller puiser facilement et directement dans nos comptes, c'est notre carte et notre NIP.

Attention!

Jamais, jamais, les caisses Desjardins ou autres institutions bancaires ne demandent ces informations par téléphone et n'envoient quelqu'un sonner à notre

porte pour les récupérer. La prudence est mère de la sécurité. Soyons prudents, on ne donne à personne ses informations personnelles.

Nos activités

Nous sommes toujours heureux de vous rencontrer à nos activités les mardis, dès 13 h, à notre local de la route des Prêtres.

Nous vous invitons à vous procurer rapidement votre carte pour notre

souper cabane à sucre, chez Yvon Létourneau, à Sainte-Famille, le jeudi 11 avril à 17 h 30.

Coût pour les membres FADOQ, 35 \$,; pour les non membres, 40 \$.

Claudette Lavoie,
présidente 581 491-1667

Louissette Hébert,
secrétaire 418 828-9275

HORAIRE DES MESSES

Jeudi 4 avril

16 h Saint-Pierre. Madeleine Grenier Rodrigue, par la succession.

Samedi 6 avril

16 h Saint-François. Georges Asselin, par Denise Asselin et sa famille.

Dimanche 7 avril

9 h Saint-Laurent. Raymond, Rachel et Victor Bouchard, par Odile B. Théoret.

9 h Saint-Laurent. Alphonse et Madeleine Bouchard, par Odile B. Théoret.

9 h Saint-Laurent. Daniel Labbé, par Denis Thivierge.

11 h Sainte-Pétronille. Mariette Bernard Reny, par Claudette Dulac et Germain Trotter.

11 h Sainte-Pétronille. Bertrand Gagné, par Carole Roux et Guy Roy.

Jeudi 11 avril

16 h Saint-Pierre. Kathy Plante et Pierre Lachance, par Hélène Lachance.

Samedi 13 avril

16 h Saint-Pierre. Pauline Lapointe Gagnon, 5^e ann. par sa famille.

16 h Saint-Pierre. Joseph-Arthur Leclerc, par Sylvain Pichette.

Dimanche 14 avril

9 h Sainte-Famille. Noëlla Pouliot Asselin, 6^e ann. par son fils Mario.

11 h Saint-Jean. Mariette Lachance, par Blanche Lachance Blouin.

Jeudi 18 avril

16 h Saint-Pierre. Victor, Juliette et Paul-Émile Plante, par Géraldine Plante.

Samedi 20 avril

16 h Saint-François. Géraldine Imbeau, par Pierre Tremblay.

16 h Saint-François. Marc Ouellet, par la famille Ouellet.

Dimanche 21 avril

9 h Saint-Laurent. Gérard Gosselin et Marguerite Bouchard, par la famille.

9 h Saint-Laurent. Jeanne et Maurice Gosselin, par Isabelle et Michel Gosselin.

11 h Sainte-Pétronille. Messe anniversaire de Micheline Dupéré.

Jeudi 25 avril

16 h Saint-Pierre. Philippe Côté, par la succession.

Samedi 27 avril

16 h Saint-Pierre. Rita, Colette et Simone Asselin, par Micheline Asselin Létourneau.

16 h Saint-Pierre. Georgette Morin Côté, par Hélène Côté.

Dimanche 28 avril

9 h Sainte-Famille. Messe anniversaire de Marlène Lemelin.

11 h Saint-Jean. Raymond-Marie Blouin, par son épouse.

Jeudi 2 mai

16 h Saint-Pierre. Gaétane Tailleur, par la succession.

Samedi 4 mai

16 h Saint-François. André Gagnon, par la chorale Saint-François.

Dimanche 5 mai

9 h Saint-Laurent. Messe anniversaire d'André Coulombe.

11 h Sainte-Pétronille. Alice Yockell, par Madeleine Parent Couture.

11 h Sainte-Pétronille. Yvette Turgeon, par Céline et Claude Bussière.

Chocolaterie
de l'île d'Orléans



Foyeuses Pâques

à notre fidèle
clientèle!

*Le Bar Laitier
est ouvert pour
la saison d'été*



On vous attend,
soyez les bienvenus!

418 828-2252 • www.chocolaterieorleans.com
8330, ch. Royal, Sainte-Pétronille

LA SAISON ESTIVALE SE PRÉPARE AU MANOIR MAUVIDE-GENEST

Sarah
THIBAUDEAU-CORMIER

Manoir Mauvide-Genest

Les préparations pour la saison estivale avancent à grands pas au Manoir Mauvide-Genest. La réouverture est prévue pour la mi-juin. La programmation 2024 sera très bientôt annoncée. Abonnez-vous à notre infolettre et suivez-nous sur les réseaux sociaux pour connaître tous les détails.

Devenez membre

Saviez-vous que nos membres possèdent plusieurs avantages intéressants? En plus d'avoir accès au Manoir autant de fois qu'ils le souhaitent durant les heures d'ouverture, les membres reçoivent en primeur une invitation aux vernissages, un rabais de 10 à 50 % sur les activités, un rabais de 10 % sur

certaines articles de la boutique ainsi que 10 % sur la location des terres et de certaines salles du Manoir.

La cotisation individuelle est au coût de 20 \$ et celle de couple est à 35 \$, tous les deux sont valides pour une année. Le formulaire se trouve sur notre site web (manoirmauvidegenest.com).

Faites du bénévolat au manoir

Nous sommes activement à la recherche de bénévoles pour aider à l'entretien, autant extérieur qu'intérieur. Si vous avez de l'intérêt pour cela ou encore pour être guide ou à l'accueil, communiquez avec nous. Nous serons ravis de vous donner plus de détails.

LANCEMENT DU NOUVEL EP DE MARTIN PRUNEAU À L'ESPACE FÉLIX-LECLERC

Marie-Ève
LAJOIE

Espace Félix-Leclerc

L'Espace patrimonial Félix-Leclerc est heureux de présenter le lancement du nouvel EP de Martin Pruneau. Dix ans après la sortie de son premier album, *Du coq à l'âme*, Martin revient avec un nouvel EP et vous invite à son lancement.

Les invités auront l'occasion de discuter avec Martin en toute simplicité et de découvrir en primeur quelques nouvelles chansons livrées par l'auteur-compositeur et interprète résident de l'île d'Orléans.

Le nouveau matériel de l'artiste, à saveur folk-pop, est définitivement plus introspectif et personnel. Entouré de musiciens et collaborateurs expérimentés du milieu artistique, il a notamment eu la chance de collaborer à l'écriture d'une chanson avec Vincent Vallières.

Gratuit, ouvert à tous!

Vendredi 29 mars 2024

Formule 5 à 7 (service de bar). À 18 h, performance de Martin Pruneau.

1214, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

À vos côtés



INVITATION

Assemblée générale annuelle

Prenez connaissance des **résultats** et des **réalisations** de votre caisse.

 **Mardi 9 avril 2024 | 18 h 30**

 **Espace Félix-Leclerc**
1214, chemin Royal,
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

 **Votez en ligne jusqu'au 13 avril 2024**

 **Desjardins**
Caisse de L'Île-d'Orléans

MARCHÉ PRINTANIER DU CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT- LAURENT

Le traditionnel marché printanier du Cercle de fermières de Saint-Laurent aura lieu les 27 avril et 28 avril, de 10 h à 16 h, au centre municipal de Saint-Laurent, 6822, chemin Royal.

Les membres du Cercle ont bien travaillé afin de préparer de magnifiques cadeaux pour la fête des Mères. En plus des objets artisanaux en vente, nous présenterons, en exposition, des pièces réalisées au fil des ans afin de rendre hommage au patrimoine textile de notre terroir. Des démonstrations de techniques, de la nourriture et des prix de présence compléteront le programme de cette fin de semaine.

Josée Veilleux

LES PETITES HISTOIRES DU GRAND FÉLIX

L'équipe de l'Espace patrimonial Félix-Leclerc vous présente chaque mois un court extrait d'un texte de Félix Leclerc. Il est accompagné d'une magnifique photographie de Pierre Lahoud.

«Présentement, c'est le temps pénible de l'hiver sur le point de partir,

qui hésite à la porte, se demandant s'il doit rester encore, qui vérifie ses besaces, qui fourre ses doigts gelés où il y a des ronds de chaleur. Il colle, s'attarde, tournaille.

On le supplie de déguerpir.

N'est pas loin le long soir rouge et chaud où en sandales et chapeau de paille, un verre glacé à la main, nous parlerons de lui avec nostalgie, surtout sachant qu'il reviendra.»

Félix Leclerc, *Le petit livre bleu de Félix*, 1978.



©Pierre Lahoud

BIBLIOTHÈQUES

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Quelques nouvelles

La bibliothèque reçoit de plus en plus de casse-têtes et certains d'entre eux ont été disposés sur des tables : les usagers qui visitent la bibliothèque sont libres de placer quelques morceaux !

Certaines bibliothèques du Réseau Biblio offrent le prêt de jeux de société ou l'espace pour s'adonner à ceux-ci. L'équipe des bénévoles se pose la question à savoir si cela pourrait plaire aux usagers. Vous avez des commentaires ou des suggestions afin d'améliorer notre service envers la communauté?

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour faire valoir vos idées, nous voulons vous entendre ! Écrivez-nous à l'adresse biblio@stpierreio.qc.ca.

La Carte MUSEO, à essayer!

Saviez-vous qu'il est possible, à la bibliothèque, d'emprunter des passes familiales MUSEO qui vous donnent accès gratuitement à plusieurs musées, dont le Musée de la civilisation ? Ce service est en vigueur jusqu'au 31 mai 2024, venez-en profiter!

Des nouveautés chaque mois

La bibliothèque Oscar-Ferland procède régulièrement à l'achat de nouveaux livres et films afin de diversifier sa collection et pouvoir ainsi offrir davantage de contenus aux citoyens. Les nouveautés se trouvent à l'entrée, sur une étagère distincte. Venez les découvrir ! Vous voulez un livre qui ne se trouve pas dans notre collection ? Il est possible de faire des demandes de prêts entre les bibliothèques du Réseau Biblio, ce qui vous donne accès à un nombre

infini de livres. Informez-vous auprès des bénévoles, ils sauront vous aider.

La bibliothèque Oscar-Ferland est située au 515, route des Prêtres, Saint-Pierre et est accessible les mardis et jeudis, de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h.

Merci de prendre note que la bibliothèque prendra congé le dimanche 31 mars en raison de la fête de Pâques.

Au plaisir de vous accueillir !

L'équipe des bénévoles



**CAROLINE
DESBIENS**
DÉPUTÉE DE BEAUPORT
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ÎLE D'ORLÉANS- CHARLEVOIX

**Il faut croire de plus en plus aux femmes
qui veulent déplacer des montagnes!**

**Bonne journée internationale des
droits des femmes à toutes celles qui
œuvrent pour faire avancer la cause!**



LA MALBAIE
735, boul. de Comporté, bur. 102
La Malbaie (QC) G5A 1T1
418 665-6566

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
9749, boul. Sainte-Anne, bur. 160
Sainte-Anne-de-Beaupré (QC) G0A 3C0
418 827-6776

 @carolinedesbiensbq

 caroline.desbiens@parl.gc.ca

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

Petite fête du 40^e anniversaire

Le mercredi 7 février dernier, la bibliothèque s'était ornée de rubans et de ballons rouges pour son 40^e anniversaire. Près de 20 personnes se sont réunies autour d'un gâteau au chocolat et de café chaud. La première abonnée à avoir franchi le seuil de la bibliothèque, M^{me} Chantal Blouin, a eu l'honneur de couper officiellement le ruban d'anniversaire, entourée du maire de Sainte-Famille, Jean-Pierre Turcotte, de la mairesse de Saint-François et préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans, Lina Labbé, et de la responsable de la bibliothèque, France Blouin. De nombreux mots d'amour ont été déposés par les abonnés en février : merci à toutes les personnes qui ont transmis des vœux !

Campagne de recrutement

La bibliothèque poursuit une campagne de recrutement pour élargir son équipe de bénévoles. C'est une belle occasion de participer à l'offre de services de la bibliothèque, au sein de votre milieu, et de contribuer à son essor et à son dynamisme. Bienvenue à tous !

Bibliothèque écoresponsable

La bibliothèque Marie-Barbier souhaite graduellement dire adieu à la vaisselle jetable et aux verres en carton.

Contribuez à cette initiative en faisant don d'une pièce que vous n'utilisez plus. Nous acceptons : tasses, verres, soucoupes et ustensiles. Les personnes intéressées à participer sont invitées à contacter la bibliothèque et à venir rencontrer les bénévoles durant les heures d'ouverture.

Rotation printanière et achat de livres

De nouveaux livres issus du réseau BIBLIO feront leur entrée à la bibliothèque à partir du 13 mai 2024. La collection locale est enrichie tout le long de l'année par des achats réguliers. Restez à l'affût des arrivages printaniers !

Horaire

- le mercredi de 19 h à 21 h,
- le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30.
- Note: La bibliothèque sera fermée le dimanche 31 mars prochain, jour de Pâques.

Coordonnées

- 2482, chemin Royal, Sainte-Famille (local 1).
- 418 666-4666, poste 8083.
- bibliostefamillestfrancois@gmail.com

Annie Labranche



La bibliothèque Marie-Barbier s'était ornée de rubans et de ballons rouges pour son 40^e anniversaire. © Courtoisie



RBQ: 5812-7861-01

Profitez du **CONFORT À L'ANNÉE** tout en économisant de l'énergie

**CLIMATISATION
RÉFRIGÉRATION
CHAUFFAGE
NETTOYAGE DE THERMOPOMPE**

418 955-8626

climorleans.com

Subventions gouvernementales disponibles
CONTACTEZ-NOUS pour une soumission

Brunch de Pâques

Dimanche 31 mars et lundi 1^{er} avril

Menu 3 services - 50\$
Menu enfant - 15\$

Consultez le menu au restodelaplage.com

Réservez dès maintenant votre table au 418-829-3315

RESTO DE LA PLAGÉ

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

Activités à venir

14 avril de 10 h à 11 h : l'heure du conte. Contes et bricolage offerts aux enfants de 4 à 8 ans.

27 et 28 avril : vente printanière de livres usagés en même temps que la vente du Cercle de fermières de Saint-Laurent.

Atelier Lettres Attachées : venez découvrir des artistes québécois pleins de talents. Format Zoom. Dates des ateliers :

- 23 mars : Sara Hébert
- 27 avril : Catherine Éthier
- 25 mai : Stanley Péan

Courez la chance, à chaque atelier, de gagner un prix de présence offert par Les Libraires.ca. Pour plus d'information : Lettres Attachées <https://lettresattachees.ca/> et bibliothèque David-Gosselin site, page FB.

30 avril à 18 h : atelier L'Ouest canadien en réalité virtuelle pour les 13 ans et plus. Gratuit. Chaque participant aura son propre casque de réalité virtuelle. Inscription obligatoire auprès de votre bibliothèque car les places sont limitées. Expérience inoubliable !

Avril – mois Prêts entre bibliothèques !

Le printemps est propice au ménage dans votre liste de lecture. Si les livres qui vous intéressent ne sont pas disponibles dans votre bibliothèque, nous pouvons les faire venir d'un peu partout au Québec. Ce service vous donne accès gratuitement à plus de 22 millions de livres répartis dans 850 bibliothèques. Votre carte d'abonné et votre NIP sont requis. Profitez-en !

Bénévoles recherchés

Nous recherchons une personne intéressée à organiser des activités culturelles (trois activités dans l'année) pour la bibliothèque. Grâce au Réseau Biblio CNCA, nous avons en main une banque d'activités culturelles déjà validées et

recommandées. Vous serez accompagné.e durant la préparation de vos premières activités.

Nous recherchons aussi une personne pour cataloguer les documents. Il s'agit de codifier chaque document (livre) dans le logiciel utilisé à la bibliothèque. Ce travail demande environ cinq heures par mois et peut être fait à la bibliothèque ou chez soi. Une formation et une procédure détaillée sont disponibles. Pour ceux qui aiment travailler à l'ordinateur et qui ont le souci du détail, c'est une bonne façon de contribuer à l'évolution de votre bibliothèque et de connaître les nouveautés qui y sont offertes chaque mois.

Pour plus d'information sur les postes de bénévole, contactez-nous directement à la bibliothèque, par téléphone au 418 828-2529 ou par courriel à biblio@saint-laurentoi.com

Vous pouvez aussi laisser vos coordonnées à la municipalité.

Nouvelles acquisitions de mars 2024

La bibliothèque continue de s'enrichir avec 26 acquisitions en mars. Du côté des adultes, 10 nouveaux romans et quatre documentaires ont été ajoutés aux rayons. Pour les jeunes, on a acquis cinq bandes dessinées, cinq romans et deux documentaires. La liste complète des nouveautés est disponible à la bibliothèque. Venez y jeter un œil !

Horaire habituel

Le mardi de 19 h à 20 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Rappels utiles

Téléphone : 418 828-2529.

Courriel : biblio@saintlaurentio.com
facebook.com/bibliodavidgosselin

Équipe des bénévoles

Saint-Jean et Saint-François

VENTS ET MARÉES

La bibliothèque a récemment ajouté plusieurs romans récents à sa collection et des documentaires variés. Une vingtaine de périodiques sont aussi disponibles, ils sont à la disposition des membres pour trois semaines à la fois et sans frais. Une liseuse est également disponible pour le prêt avec plusieurs titres.

Vente de livres usagés

Notez qu'une équipe de bénévoles de la bibliothèque fait de la place pour accueillir nos nouveaux titres. En conséquence, nous avons des dizaines de livres à vendre directement à la bibliothèque sur les heures d'ouverture. Une occasion à ne pas manquer, tous les livres sont à 50 cents, que vous soyez citoyens de Saint-Jean ou d'ailleurs !

Romans

Ragnar Jonasson et Katrin Jakobsdottir, *Reykjavik* : Reykjavík, 1956. Une jeune fille disparaît sans laisser de traces. Trente ans plus tard, le mystère est toujours la plus grande affaire non résolue d'Islande.

Rosette Laberge, *Secrets de famille T.1 : L'écho des murmures* : Limoilou, 1970. Depuis trop longtemps déjà, Geneviève Gervais a mis de côté sa carrière de professeure afin de prendre soin de ses enfants, mais ce n'est pas sans avoir gardé cette flamme pour son ancienne vie. Au contraire de son plus jeune, Rémi qui, lui, déteste l'école, les devoirs et la discipline.

Michel Langlois, *Chez les Panet T.1 : Au-delà du rêve* : La Rochelle, 1740. Après des études de droit, Jean-Claude Panet s'engage dans la marine et s'embarque à bord du navire Rubis, en direction de la Nouvelle-France. Après une pénible traversée, il fait la connaissance de la charmante fille d'un notaire, Marie-Louise Barolet.

Bandes dessinées

Fabcaro, *Astérix T.40 : L'iris blanc* : Jules César utilise les préceptes de l'Iris blanc pour remotiver ses troupes encadrant le village gaulois qui résiste toujours. Cette école de pensée prône une vie saine et l'épanouissement personnel. Ces idées ne tardent pas à atteindre le village d'Astérix, divisant ses habitants.

Yuval Noah Harari, *Sapiens : T.2* : L'historien décrit comment l'espèce Homo sapiens a réussi à survivre et à dominer la planète. Ce deuxième volume raconte comment l'homme a inventé l'agriculture, l'écriture et la bureaucratie pour parvenir à faire cohabiter des milliers d'individus, mettant en place des hiérarchies qui se sont imposées comme les piliers des civilisations.

Jeunes

Vincent Cuvellier et Bruno Salamone, *Les enfants extraordinaires* : Douze portraits drôles et tendres d'enfants extraordinaires : Marie la plus rapide, John le plus grand, Vincent le plus sale, Jeanne la plus drôle, entre autres.

Documentaires

Guido Barbujani, *Album de famille : La grande histoire de nos ancêtres* : Ensemble de portraits de 15 hommes ayant vécu durant diverses ères de la préhistoire, dont les visages et corps ont été recréés par des paléontologues et scientifiques.

La bibliothèque Vents et Marées, 10, chemin des Côtes à Saint-Jean, ouvre les mercredis de 19 h à 20 h, les jeudis de 13 h à 15 h et les samedis de 10 h à 12 h. Pour informations : 418 829-3336 aux heures d'ouverture. Les citoyens de Saint-Jean et de Saint-François peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement, aux heures d'ouverture.

Patrick Plante

VIE MUNICIPALE

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, DMA

Directeur général/greffier-trésorier

Affaires municipales

Propriétaires de chiens

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans possède un règlement (numéro 020-162 RMU-02 concernant les animaux) sur les animaux, lequel est applicable par la Société protectrice des animaux de Québec et la Sûreté du Québec. Quiconque contrevient au règlement est passible, en outre des frais, d'une amende établie par le règlement.

Voici un résumé de quelques articles...

- Article 5 Garde
 - Tout animal gardé à l'extérieur de l'unité d'occupation de son gardien ou ses dépendances doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain où est située l'unité d'occupation.
- Article 11 Nombre
 - Il est interdit de garder plus de deux chiens dans une unité d'occupation incluant ses dépendances.

Article 16 Tarif

- Le tarif à payer pour l'obtention d'une licence est établi selon la tarification en vigueur.

Notez bien que pour 2024, le tarif demandé par la SPA Québec pour les licences de chiens a été fixé à 37 \$ chacune.

Urbanisme et demande de permis

Pour les citoyens ayant un projet de rénovation de leur propriété, nous leur rappelons qu'ils ont à leur disposition un guichet unique d'accès à un portail qui leur permettent de compléter leur demande en ligne accessible sur la page

règlements d'urbanisme du site Internet municipal. (<https://msfio.ca/administration-finances-et-permis/reglements-durbanisme>)

Pour des questions plus pointues ou pour obtenir des renseignements pour un projet majeur, il est possible de rencontrer un professionnel à la MRC de L'Île-d'Orléans. Toutefois, il est primordial d'appeler d'abord pour prendre un rendez-vous au 418 829-1011. Les bureaux de la MRC sont situés derrière l'école de Sainte-Famille, entrée par la route du Mitan.

Pour assurer l'ouverture et le traitement de votre dossier, vous devez être certain d'avoir tous les documents requis à votre type de demande. Des aide-mémoires sont aussi disponibles sur la page règlements d'urbanisme pour vous aider à les préparer.

Finalement, vous ne devez pas oublier que la Municipalité de Saint-François, comme toutes ses voisines du territoire de l'île d'Orléans, fait partie d'un site patrimonial soumis à la Loi sur le Patrimoine culturel du Québec. Donc, l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère de la Culture du Québec est nécessaire pour la plupart des travaux de rénovation à vos propriétés. Ce processus s'ajoute à celui de l'obtention d'un permis ou d'un certificat de votre municipalité ce qui a pour conséquence d'allonger le délai d'obtention des autorisations nécessaires à vos travaux.

Un appel aux inspecteurs de la MRC afin de vérifier si un permis ou un certificat d'autorisation est requis pour votre projet pourra vous éviter bien des problèmes. Une planification adéquate de vos travaux est primordiale pour que vous puissiez obtenir toutes les autorisations nécessaires qui vous permettront de réaliser ceux-ci au moment désiré.

Résumé des décisions de mars 2024

Ce mois-ci, le conseil a, en plus des résolutions usuelles, autorisé la

transmission de la liste des comptes à recevoir des immeubles pour défaut de paiement de taxes à la MRC de L'Île-d'Orléans. La somme de 300 \$ a été octroyée à la Fondation Pause-Bonheur pour contribuer aux activités de l'année 2024 au bénéfice des personnes hébergées au Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant.

Le conseil a également appuyé le projet de planification des besoins d'ajout d'espace du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

Service de sécurité incendie

Pour terminer ce mois-ci, le conseil a résolu d'adopter le rapport annuel d'activités pour son territoire qui est sous la responsabilité du service de sécurité incendie de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans pour la partie nord de son territoire et par le service de sécurité incendie de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans pour la partie sud de son territoire, démontrant les actions réalisées au cours de l'année 2023 en regard des objectifs fixés au schéma de couverture de risques en incendie adopté en décembre 2019.

Le conseil a autorisé la conclusion d'une entente relative à la délégation de compétence en matière de prévention incendie à la MRC de L'Île-d'Orléans.

L'hiver 2023-2024 aura été encore plus particulier que celui de l'an dernier. Ceci a rendu vraiment très difficile le

maintien d'une patinoire extérieure de qualité. Sans le travail acharné de M. Gaétan Lemelin, nous n'aurions pas pu offrir une surface de bonne qualité. Merci pour ton travail Gaétan.

Là-dessus, je nous souhaite un très beau printemps 2024 et vous convie à

la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra dans la salle du conseil située à la Mairie de la municipalité le lundi 8 avril 2024 dès 20 h.

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC de L'Île-d'Orléans

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné, Marco Langlois DMA directeur général/greffier-trésorier, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le 8 avril 2024 à 20 h, à la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité au 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, il sera statué sur une demande de dérogation mineure:

IMMEUBLE VISÉ: Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 6283586 du cadastre du Québec, sis au 488, route d'Argentenay propriété de Madame Mélanie Lemelin.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: La dérogation mineure est demandée afin d'obtenir un permis de construction pour une résidence qui ne respecterait pas le règlement de zonage 021-173 pour la marge de recul avant (zone A-306) et ce, selon l'article 5.2.2 « Marge de recul avant ».

La demande vise la réduction de la marge de recul avant de 7,5 mètres à 3 mètres (soit 4,5 mètres ou 60 %) afin de permettre la construction d'une résidence ayant une superficie respectable et surtout, afin de respecter la distance de 11,5 mètres du talus (à l'arrière de la résidence). Il est à noter que la façade du terrain ne donne pas sur la route d'Argentenay.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024.

Le Conseil municipal statuera ensuite sur cette demande par résolution lors de cette même séance ordinaire.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce sixième jour de mars deux mille vingt-quatre.

...

AVIS PUBLIC

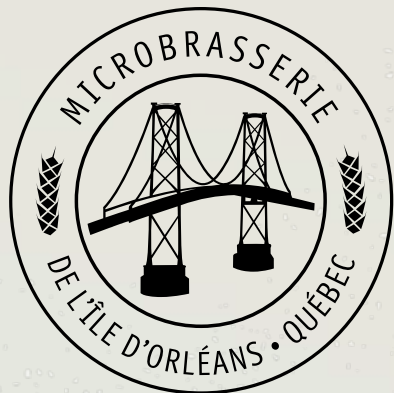
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de l'auditeur seront déposés à la séance ordinaire du mois de mai du Conseil municipal.

Que cette séance se tiendra le lundi 8 avril 2024 dès 20 h, à la salle du conseil, située à la Mairie de la Municipalité au 3491, chemin Royal.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce douzième jour de mars deux mille vingt-quatre.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier



MICROBRASSERIE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

SAVOUREZ NOTRE HISTOIRE

JOINT-TOI À L'ÉQUIPE POUR LA SAISON 2024



RH@MICROORLEANS.COM | 418-203-0588 | WWW.MICROORLEANS.COM

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Finances

Le conseil municipal a adopté une nouvelle version du règlement sur le traitement des élus. Celui-ci fixe à 14 874 \$ la rémunération annuelle du maire et à 5 977 \$ celle des conseillers. En plus de cette rémunération, les élus du conseil municipal ont droit à une allocation de dépenses correspondant à la moitié de ces montants.

Il y a quelques années, la Municipalité a mené à terme le réaménagement du quai et la réfection de l'Espace F.-X.-Lachance. En prévision de la réalisation de ces projets, la Municipalité avait affecté des sommes d'argent lors de budgets précédents. Ces sommes n'ayant pas été dépensées en totalité, des résolutions ont été passées afin de retourner ces montants dans le surplus général.

Le conseil a autorisé la directrice générale à transmettre à la MRC de L'Île-d'Orléans les coordonnées du propriétaire du matricule 6391 86 7399 sis au 7326, chemin Royal dans le but de commencer le processus légal de vente pour taxes impayées.

Sécurité incendie

À l'instar des autres municipalités de l'île d'Orléans, le conseil a entériné

SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET

Directrice générale et greffière-trésorière

Voici un résumé des principaux sujets traités à la séance du 4 mars 2024.

Sécurité publique

Suivi du schéma de couverture de risques en incendie: en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport d'activités démontrant les accomplissements de la municipalité à l'égard du schéma de couverture de risques a été approuvé par le conseil.

Loisirs et culture

Mandats pour un inventaire archéologique et pour une étude géotechnique: en vue d'un éventuel projet de construction d'un nouveau bâtiment, sur le site du 4628, chemin Royal, destiné aux usagers de la patinoire et aux autres activités sportives et culturelles et respectant les conditions du ministère de la Culture et des Communications et du règlement de zonage, deux études sont requises. Le conseil municipal a autorisé, à la majorité des votes, des mandats à Artéfactuel, au coût de 2 593 \$, plus taxes, ainsi qu'à Aqua Ingénium, au coût de 3 995 \$, plus taxes, afin de réaliser les études nécessaires.

De bonnes actions pour nos aînés! La municipalité est heureuse de soutenir à nouveau la Fondation Pause Bonheur qui s'implique étroitement dans le milieu de vie des personnes âgées du Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant.

une délégation de compétences en matière de prévention incendie. Selon cette nouvelle entente, la MRC prendra en charge la mise en œuvre du programme de prévention et d'inspection des risques plus élevés. Cette collaboration permettra de rendre le projet admissible à une aide financière gouvernementale.

Le conseil a également adopté le rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risque incendies. Celui-ci sera disponible pour consultation sur le site Internet au www.saintlaurentio.com

Affaires diverses

En prévision d'un remplacement temporaire de la directrice générale qui subira une chirurgie pour remplacement d'une hanche, Sylvain Delisle a été nommé à titre de directeur général et greffier-trésorier par intérim.

Daniel Miloserdov a été embauché comme deuxième sauveteur pour la piscine municipale.

La prochaine séance du conseil aura lieu le 8 avril à 20 h au 6822, chemin Royal.

Je vous souhaite un très agréable printemps.

Afin que cette fondation puisse réaliser un projet d'envergure, soit *Les jardins d'Alphonse*, qui permettra aux personnes hébergées de vivre des activités dans cet espace, la municipalité a accordé une contribution financière de 500 \$.

De plus, elle appuie le Club de l'amitié et des aînés en accordant une contribution financière de 400 \$ pour l'organisation d'une sortie à la cabane à sucre qui aura lieu le 4 avril 2024 à la Sucrerie Blouin.

Varia

Une nouvelle pompe pour le poste de pompage. Compte tenu de l'urgence de procéder à l'achat et à l'installation d'une nouvelle pompe, la municipalité a autorisé un montant de 26 268 \$, plus taxes, à l'entreprise Gaétan Bolduc & associés pour l'achat de cet équipement afin d'améliorer la fonctionnalité du poste de pompage pour le traitement des eaux usées.

Suivi des dossiers du maire

Le maire Jean Lapointe informe la population que les pompiers feront du porte-à-porte afin de procéder à la vérification des détecteurs de fumée dans les résidences de Saint-Jean et de Saint-François Sud.

Prochaine séance ordinaire du conseil: le lundi 8 avril 2024, à 19 h, au centre administratif, 8, chemin des Côtes.

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS, URB., M.SC.A.

Directeur général et greffier-trésorier

Séance du conseil municipal du 4 mars 2024

La séance mensuelle du conseil municipal a eu le 4 mars. Lors de cette rencontre, plusieurs points ont été traités dont les suivants:

Dépôt de la liste des arrérages de taxes et approbation de la liste officielle de la vente pour non-paiement de taxes 2024

Conformément au Code municipal, le directeur général et trésorier dépose au conseil et à la MRC de L'Île-d'Orléans la liste des personnes endettées envers la Municipalité au 31 décembre 2023.

La vente pour défaut de paiement de taxes est une procédure prévue au Code municipal et à la Loi sur les cités et villes qui permet aux municipalités de recouvrer leurs taxes impayées par la vente aux enchères des biens immobiliers pour lesquels il y a défaut de paiement des taxes.

Rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Les membres du conseil ont adopté le rapport du Service de sécurité incendie de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans démontrant les actions réalisées au cours de l'année 2023 en regard des objectifs fixés au Schéma de couverture de risques en incendie adopté en décembre 2019.

Assemblée publique et adoption d'un second projet du règlement # 512-2023

Une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement numéro 512-2023 intitulé « Règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 480-2021 afin de modifier les dispositions relatives à la création de rue privée » s'est tenue lors du dernier conseil municipal. Il a été résolu d'adopter le second projet du règlement numéro 512-2023.

Assemblée publique, avis de motion et adoption d'un second projet du règlement #513-2024

Une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement numéro 513-2024 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage numéro 479-2021 afin de modifier les dispositions relatives au camion restaurant » s'est tenue lors du dernier conseil municipal. Il a été résolu d'adopter le second projet du règlement numéro 513-2024.

Acceptation d'une offre de service: Service de sauveteurs

La Municipalité a accepté l'offre de service de « Services de sauveteurs QN » pour la surveillance de la piscine municipale pour les saisons estivales 2024, 2025, 2026 et 2027 au montant de 127 740 \$ plus les taxes applicables.

Fondation François-Lamy: Souper bénéfique 2024

Le conseil a autorisé l'achat d'une paire de billet au montant de 240 \$ pour la 17^e édition du Souper bénéfique de la Fondation François-Lamy, prévue le samedi 4 mai 2024.

Fondation Pause-Bonheur: projets au centre Alphonse-Bonenfant

En réponse à la demande d'aide financière de la Corporation des bénévoles du centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant, la Municipalité fera le versement d'un montant de 500 \$ affectée pour la fondation Pause-Bonheur.

Demande d'aide financière de l'Espace patrimonial Félix-Leclerc: projet 2024

Afin de soutenir la tenue du spectacle *Les Légendes de l'Île* au cours de la période estivale 2024, la Municipalité accorde une aide financière de 800 \$ à la Fondation Félix-Leclerc.

Politique d'inscription au camp de jour Multisports

La période d'inscription au camp de jour Multisports débutera le mardi 2 avril, dès 8 h, pour les enfants résidant sur le territoire de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. À compter du lundi 8 avril, à 8 h, l'inscription sera accessible pour les enfants des autres municipalités de la MRC de L'Île-d'Orléans.

Il faut être âgé de 4 à 13 ans pour pouvoir participer au camp de jour et avoir obligatoirement complété la maternelle.

Pour inscrire votre enfant, rendez-vous sur le site web de la municipalité et assurez-vous d'avoir préalablement complété votre dossier famille sur la plateforme de loisirs SportPlus. En cas de manque de places, il sera possible d'accéder à une liste d'attente via cette même plateforme. Le principe de premier arrivé, premier servi sera appliqué, selon les disponibilités par tranches d'âges qui seront offertes.

Vous avez des questions ou des commentaires? N'hésitez pas à communiquer avec nous via le courriel campdejour@stpierreio.ca ou encore au 418 828-2855 poste 5.

À la recherche des lapins coquins, samedi 30 mars 2024

Une activité de Pâques est organisée par la municipalité pour les jeunes familles: une chasse aux lapins coquins autour du bureau municipal et du Logisport!

Joignez-vous à nous le samedi 30 mars, de 9 h à 12 h, au bureau municipal afin de récupérer votre formulaire de participation et partez à la chasse aux indices! Soyez vigilants, vous pourriez rencontrer Coco Lapin qui viendra participer à l'activité et distribuer des surprises aux enfants! Une récompense sucrée provenant de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans sera offerte aux participants. Bonne chance à tous!

SAINTE-PÉTRONILLE

Nathalie
PAQUET

Directrice générale et greffière-trésorière

Voici le résumé des principaux points traités, outre les résolutions administratives usuelles, lors de la séance du 4 mars 2024.

Sécurité publique

Le Conseil municipal a adopté l'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie à la MRC de L'Île-d'Orléans. Par cette entente, la MRC sera admissible à une subvention. Le Conseil a également adopté le rapport d'activité de l'année 2023 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Service à la collectivité

L'entente de service entre la Croix-Rouge et la municipalité en cas de sinistre a été renouvelée.

Recherche de membre pour le CCU

La Municipalité est à la recherche de membres pour le Comité consultatif en matière d'urbanisme, communément appelé le CCU. Le mandat des membres actuelles étant échu ou étant sur le point

de l'être dans les prochains mois, nous aimerions recevoir votre candidature si vous souhaitez contribuer au bien-être de vos concitoyens. Pour être membre du comité, vous devez habiter à Sainte-Pétronille et avoir 18 ans ou plus. Vous êtes intéressés? Écrivez-nous avant le 18 avril à info@stepetronille.com.

Enregistrement vidéo de la séance du Conseil municipal du 4 mars 2024

L'enregistrement vidéo est disponible en cliquant sur, *Enregistrement vidéo de la séance*, sur notre site internet dans la section, *Séances du conseil*, sous, *Organisation municipale*. Bon visionnement.

Fermeture du Centre communautaire Raoul Dandurand

Le Centre communautaire ainsi que les toilettes publiques seront fermés du 12 mars au 30 avril 2024. Des travaux de mises aux normes sont en cours. Nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration.

Compte de taxes

Les comptes de taxes municipales ont été mis à la poste le 14 février 2024. Si vous avez des questions ou n'avez pas encore reçu le vôtre, veuillez nous écrire à info@stepetronille.com.

Il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir votre compte de taxes. Veuillez noter que le premier paiement était dû le 15 mars 2024, tout retard de paiement entraîne automatiquement des intérêts.

Offres d'emplois

Journalier aux travaux publics

La Municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'un journalier aux travaux publics. La personne titulaire du poste exécute toutes les fonctions manuelles à l'entretien des travaux publics dans tous les services de la municipalité, telles que, mais de façon non limitative: travaux d'entretien et de maintenance des équipements et des infrastructures municipales, incluant les parcs, terrains de jeux et espace vert.

Tu possèdes deux années d'expérience minimum, des aptitudes physiques et manuelles ainsi qu'un grand sens des responsabilités et très autonome. Tu es prêt à relever ce défi? Nous attendons ta candidature à info@stepetronille.com dès que possible.

Coordonnateur(trice) des loisirs

La Municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) des loisirs. La personne titulaire du poste assure, entre autres, la mise en application de la planification, de l'organisation et coordonne la gestion des activités de la municipalité. Tu aimes les domaines du loisir, de la culture et de la vie communautaire et tu cherches un emploi de 15 à 21 heures/semaine, cet emploi est fait pour toi! Tu es prêt à relever ce défi? Nous attendons ta candidature à info@stepetronille.com dès que possible.



**TOITURES
ÎLE D'ORLÉANS INC.**
667-0041
www.toituresiledorleans.ca
6, rue Saint Exupéry,
Québec (QC), G1C 3K4
RBQ: 8002-6701-83

**SERVICE
D'URGENCE
24h**

*Estimation
gratuite**




RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

- Toiture bardeaux d'asphalte
- Toiture de cèdre
- Toiture de tôle d'époque: canadienne - à baguette
- Toiture de tôle pré moulée
- Toit plat - Élastomère - TPO
- Rénovation de tout genre

*Plus de 50 ans d'expérience
de père en fils*







*Fier d'être recommandé
depuis plus de 17 ans*

* Gratuite pour une réfection au complet de votre toiture

**RABAIS
PRINTANIER**

200\$ de rabais
Prenez rendez-vous rapidement afin d'en bénéficier!
Toitures Îles d'Orléans inc. 418 667.0041
Crédit applicable sur les travaux de 5000\$ et plus avant taxes.




Île d'Orléans

Vivre à l'Île d'Orléans

LA MRC EN BREF

www.mrc.iledorleans.com
418 829-1011

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) SUR LES PERMIS MUNICIPAUX

Un permis? Pas de permis? Il est parfois étourdissant de se retrouver dans les règlements municipaux et vous êtes nombreux à nous contacter pour avoir des informations sur le sujet.

Afin d'aiguiller les propriétaires et citoyens des municipalités de l'Île d'Orléans dans leur procédure d'obtention de permis ou de certificat municipal, visitez la nouvelle Foire aux questions

(F.A.Q.) produite à partir des situations les plus courantes que notre équipe reçoit : <https://bit.ly/4a0AF0d>

Nous rappelons qu'en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et du statut de site patrimonial déclaré de l'Île d'Orléans, une autorisation du ministère de la Culture et des Communications doit être obtenue pour toute démolition, modification ou nouvelle construction

d'un immeuble, pour toute opération cadastrale impliquant la division d'un lot ainsi que pour toute modification ou nouvel affichage (art. 64 et 65 de la Loi sur le patrimoine culturel).

info@mrcio.qc.ca | 418 829-1011 #221

Simon Lemieux
Urbaniste, responsable du service
d'aménagement du territoire



PISCINES RÉSIDENTIELLES : LES NORMES SUR LES CLÔTURES À RESPECTER

On ne le répétera jamais assez : pour éviter tout risque de noyade, sécurisez toute piscine extérieure pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elle soit hors terre, creusée ou même démontable (gonflable ou autre). Dès septembre 2025, plus aucune clause de droit acquis ne vaudra, soyez en règle.

Installation d'une clôture selon le type de piscine : quelques règles

Piscines creusées et semi-creusées : il est obligatoire d'installer une clôture autour de la piscine.

Piscines hors terre : les piscines hors terre dont la paroi fait moins de 1,2 m de haut doivent être entourées d'une clôture.

Piscines démontables : les piscines démontables dont la paroi fait moins de 1,4 m de haut doivent être entourées d'une clôture.

Toute porte donnant accès à une piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité (fermeture automatique, cadenas), tel que mentionné au règlement.

Le Gouvernement du Québec offre une page Web au riche contenu sur les règlements à suivre, que ce soit pour connaître les caractéristiques des clôtures, celles de la portière, l'accès à une piscine hors terre ou démontable, les aménagements autour d'une piscine et l'ajout d'un tremplin. Visitez <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>.

www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine.

Pour toute question sur les règlements municipaux en lien avec les piscines résidentielles, n'hésitez pas à contacter notre équipe à info@mrcio.qc.ca.

Pascal Ouellet
Aménagiste, inspecteur en
bâtiment et environnement

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE : L'IMPORTANCE DE PRÉSERVER LES BANDES DE PROTECTION RIVERAINES

Au cours du processus de renouvellement du Plan de développement agricole (PDZA), différentes actions en lien avec la protection de l'environnement ont été identifiées pour favoriser le développement durable et assurer la pérennité des ressources. L'une de ces actions est de sensibiliser les producteurs et les propriétaires terriens à la santé des sols pour éviter leur appauvrissement et leur érosion.

Dans cette chronique, nous aborderons le fait que tout propriétaire riverain a l'obligation de maintenir une bande de végétation d'une largeur minimale aux abords des cours d'eau.

Qu'est-ce qu'une bande riveraine?

En référence au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la bande riveraine est une zone de végétation d'une largeur minimale de 10 à 15 mètres entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Naturelle, laissée à elle-même, elle remplit de multiples fonctions écologiques nécessaires au bon

fonctionnement des écosystèmes aquatiques et au maintien de l'intégrité de leurs communautés biologiques.

Toutefois, à bien des endroits, la bande riveraine a perdu son caractère d'origine, à cause soit de l'industrialisation, de l'urbanisation ou de l'expansion des terres agricoles. Effectivement, la construction d'habitations et les activités agricoles peuvent détruire les écosystèmes aquatiques ou compromettre fortement leur pérennité.

Votre résidence ou votre terre est située aux abords d'un cours d'eau ou du fleuve?

De façon générale, la bande de protection riveraine doit être d'une largeur de 10 à 15 mètres selon la pente du terrain. Dans le cadre d'une exploitation agricole, une bande de végétation d'une largeur minimale de 3 mètres doit obligatoirement être conservée en permanence. À l'intérieur de la zone tampon entre le champ et le cours d'eau, il ne doit y avoir aucun travail du sol ni application d'intrants (engrais, fumiers, pesticides, etc.). Le sol ne peut y être laissé à nu.

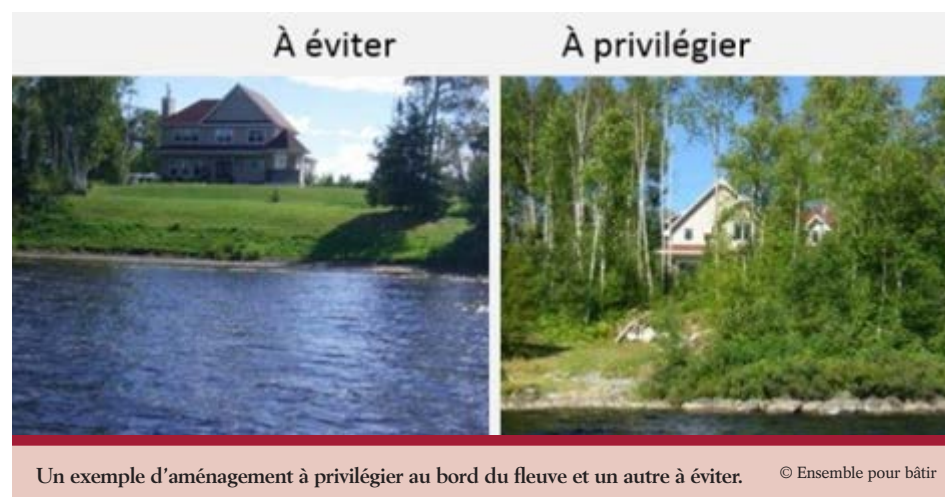
Pourquoi laisser une bande riveraine?

Les rôles d'une bande de protection riveraine sont multiples. Voici quelques exemples :

- Favoriser la biodiversité (pollinisation, santé des sols, etc.);
- Stabiliser les berges;
- Augmenter les rendements agricoles grâce à l'effet brise-vent;

- Améliorer la qualité de l'eau (en filtrant les pesticides et les fertilisants, en ralentissant le débit de l'eau provenant du champ, en améliorant l'infiltration, en retenant les nutriments, etc.);
- Respecter la réglementation.

Julie Goudreault
Conseillère aux entreprises et
responsable du suivi PDZA



Un exemple d'aménagement à privilégier au bord du fleuve et un autre à éviter.

© Ensemble pour bâtir

PRÉCISIONS SUR LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES QUI DÉBUTERA EN MAI

Nos résidus alimentaires sont gorgés de nutriments pouvant être utilisés comme fertilisant. Une fois décomposés, nos pelures de pommes de terre pourraient se transformer en fraises juteuses ou en maïs sucré. L'incinération des résidus alimentaires constitue donc un vrai gâchis. Pour cette raison, la MRC de L'Île-d'Orléans emboîte le pas à l'agglomération de Québec et à la Côte-de-Beaupré. De mai à juin, une collecte de résidus alimentaires sera progressivement déployée sur l'île.

Matériel livré à votre porte

Chaque foyer recevra un rouleau de 40 sacs mauves, un guide et un minibac pour récupérer les résidus alimentaires dans la cuisine. Le mode de réapprovisionnement en sacs mauves sera communiqué ultérieurement.

Mode de collecte

Les résidus alimentaires devront être placés dans les sacs mauves prévus à cet

effet. Une fois plein, vous devrez fermer le sac d'un double nœud, puis le déposer dans votre bac à déchets extérieur. Les sacs mauves seront captés par des trieurs optiques installés à l'incinérateur de Québec. Une désensacheuse séparera ensuite les sacs et les résidus alimentaires.

Résidus alimentaires acceptés

Afin de simplifier la collecte, il n'y aura aucune liste de matières à mémoriser. Il suffira de vous poser la question : est-ce que ça se mange ou est-ce une partie de quelque chose qui se mange ? Si la réponse est oui, vous pourrez déposer dans le sac mauve. Ainsi, tous les résidus alimentaires seront acceptés, incluant la viande, les os, les coquilles d'œufs et les carapaces de homard. Les emballages des aliments ne seront toutefois pas acceptés dans le sac mauve.

Suite en page 22

Saviez-vous que 50% de votre sac à ordures est composé de résidus alimentaires pouvant être valorisés?



© Ville de Québec

TRAVAUX D'EXCAVATION

- Excavation de tous genres
- Fondation, drain, imperméabilisation
- **Vente, installation fosse septique**
- Protection des berges, enrochement
- Démolition, terrassement

- Travaux en espace restreint
- **Raccord égout sanitaire et pluvial**
- Entrée, côte, chemin privé
- Travaux agricoles de tous genres

LES EXCAVATIONS
Richard Gosselin

RBQ : 1856-4716-00

418 829-3136

MICHAEL 418-933-1586 RICHARD 418-563-5910
exrichardgosselin@hotmail.com



AGIR POUR ATTÉNUER LA CRISE DU LOGEMENT

Votre gouvernement continue ses efforts pour augmenter l'offre de logements, grâce à la nouvelle *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation*.

Une meilleure protection contre les évictions et les hausses de loyer abusives

- Demander aux propriétaires de prouver leur bonne foi si un locataire refuse une éviction.
- Exiger plus de transparence aux propriétaires pour contrer les hausses abusives de loyers.



Une cession de bail plus flexible

- En cas de refus d'un propriétaire de consentir à la cession de bail, le locataire serait libéré de ses obligations.
- Prévoir qu'un locataire ne peut faire de cession de bail ou de sous-location à profit.



Des mesures fortes pour augmenter l'offre de logements

- Accorder plus de pouvoir aux municipalités et à la Société d'habitation du Québec pour accélérer la construction.
- Faciliter l'accès à des logements étudiants.

Parce que :

- Tous les Québécois et Québécoises doivent avoir un logement adapté à leurs besoins.
- C'est important que tous les locataires et locataires connaissent leurs droits et leurs obligations.



Québec.ca/tribunal-administratif-logement

tal.quebec

Votre gouvernement

Québec

Suite de la page 21

PRÉCISIONS SUR LA COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES QUI DÉBUTERA EN MAI

Que deviendront les résidus alimentaires collectés ?

Les résidus alimentaires collectés seront acheminés au nouveau centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec. Après une digestion de deux semaines par des bactéries anaérobies, les résidus alimentaires formeront du digestat, semblable à du compost. Ce digestat pourra ensuite être composté ou épandu directement sur des terres agricoles. La digestion anaérobie produira également du gaz

naturel renouvelable qui sera injecté dans le réseau d'Énergir.

Pour plus d'informations

Visitez ville.quebec.qc.ca/sacmauve

Vous avez des questions ?

Posez-les sur la page Facebook « Récup Île d'Orléans » ou contactez gmr@mrcio.qc.ca, 418 829-1011 poste 3.

Audrey Guillemette-Lacasse
Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

UNE PROGRAMMATION CONJOINTE POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE À L'ÎLE D'ORLÉANS

Véronique GRAVEL

Coordonnatrice de la Politique de la famille et des aînés

En prévision de la période de relâche scolaire, plusieurs partenaires de l'île d'Orléans se sont concertés pour offrir une programmation complète d'activités pour les jeunes insulaires et leurs familles.

Pour cette première édition, une panoplie d'activités spéciales a été offerte et plus de 500 personnes ont participé à une ou plusieurs des activités. Les jeunes ont pu assister à un spectacle clownesque à Saint-Pierre, sauter dans les jeux gonflables à Saint-François, écouter l'heure du conte à Saint-Laurent et visiter la caserne de pompiers de Saint-Jean. Pour les plus grands, il y avait au programme une période de jeux de société, une initiation au cardio kick boxing, l'apprentissage de chorégraphies de danse, une activité pour faire des semis, la diffusion d'un film, un atelier culinaire, la formation de gardien averti, l'emprunt de fat bikes et plus encore !

Du transport pour les 13-17 ans

L'équipe de la Démarche ÎCI, un projet de l'Association bénévole de l'Île d'Orléans, a le mandat de joindre la clientèle adolescente et a proposé des options de transport pour certaines

activités du calendrier. Il s'agit d'une première initiative qui pourra être offerte de nouveau, puisque le transport est souvent un enjeu de taille en ce qui concerne la participation des jeunes aux activités sur le territoire.

Un grand merci à tous nos collaborateurs

Ce projet de programmation collective a pu voir le jour grâce à la collaboration de plusieurs partenaires, particulièrement les représentants municipaux qui ont siégé au comité, de même que les organisations telles l'Espace Félix-Leclerc, la Maison de nos Aïeux, la bibliothèque David-Gosselin, le Comité des loisirs de Sainte-Famille et Saint-François ainsi que la Démarche d'ÎCI. Merci aux intervenants qui ont planifié les activités de loisir et les spectacles, ainsi que les bénévoles qui ont généreusement offert leur temps pour permettre aux familles de l'île d'Orléans des activités de proximité.

Un merci bien spécial également à toutes les familles qui ont participé aux activités organisées et qui ont contribué à rendre notre communauté toujours plus vivante !

PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE CAUSÉS PAR LES SÈCHEUSES

La sècheuse, cet électroménager si utile, peut toutefois s'avérer dangereux lorsqu'il est mal entretenu. En effet, des charpies, fils ou poils d'animaux peuvent s'accumuler, bloquer les tuyaux, et causer un incendie. Afin que l'air et la chaleur circulent bien, voici quelques conseils à appliquer pour prévenir un incendie.

Avant chaque usage

Il est important de s'assurer que le filtre à charpie de la sècheuse ait été vidé avant chaque usage.

Lorsque nécessaire

Il faut nettoyer le filtre de la sècheuse avec de l'eau chaude et une brosse à dent si nécessaire (petits trous visiblement obstrués devant une source de lumière). L'usage abusif d'assouplisseur et les résidus de charpie peuvent obstruer le filtre en laissant une fine pellicule dans les trous.

Il faut retirer le filtre de la sècheuse et, avec un embout d'aspirateur qui convient à l'ouverture, venir aspirer les résidus de charpie qui s'accumulent sous le filtre, dans la sècheuse et non directement dans la cuve.

Au moins une fois par an

Il faut nettoyer le conduit de la sècheuse qui mène à l'extérieur au moins une fois par an.

Si le linge devient anormalement chaud, voire brûlant, ou qu'il met beaucoup plus de temps à sécher qu'à

l'habitude alors qu'une quantité raisonnable de vêtements se trouve dans la cuve, il est important de trouver la cause et de s'assurer qu'il n'y a pas d'obstruction dans le conduit.

Important

Il ne faut jamais mettre à l'intérieur de la sècheuse des vêtements souillés ou imbibés de liquide inflammable, et ce même s'ils ont été préalablement lavés. Il est recommandé de les laisser sécher bien étendu à l'air libre.

Il ne faut pas surcharger la sècheuse de vêtements.

L'usage d'un conduit de sècheuse métallique est fortement recommandé. Les tuyaux en vinyle ne sont pas résistants au feu. De plus les tuyaux trop flexibles et trop longs risquent d'accumuler plus de résidus dans les plis qu'un tuyau droit et rigide.

Il faut s'assurer que la sortie de sècheuse mène toujours à l'extérieur et non pas dans le bâtiment et qu'elle ne soit pas obstruée, par exemple par de la glace ou de la neige, afin de permettre une bonne évacuation.

Il est fortement recommandé de ne pas laisser fonctionner une sècheuse durant la nuit ou durant votre absence.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter à prevention@mrcio.qc.ca

Vicky Bélanger
Préventionniste en sécurité incendie



© Vicky Bélanger

AUTOUR
de l'île

Vous avez une **idée de reportage** ou une **proposition de sujet** ?

N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

418 925-8765 ou
redaction@autourdelile.com

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale / greffière- trésorière

Résumé de la séance du 4 mars 2024

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors des séances précitées. Le conseil municipal reconduit l'entente avec le Camp Saint-François afin d'offrir les services de camp de jour pour l'été 2024, à tout enfant qui fréquente une école primaire, de juin de l'année en cours et résidant sur le territoire de Sainte-Famille. Le montant accordé pour l'été 2024 sera de 420 \$.

La directrice générale procède au dépôt du rapport sur l'application du règlement # 2019-309, sur la gestion contractuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Prévention incendie

Le conseil municipal autorise la conclusion d'une entente relative à la délégation de compétence en matière de prévention incendie. L'entente ayant pour objet de déléguer à la MRC de L'Île-d'Orléans la mise en œuvre du Programme d'inspection des risques plus élevés par le technicien en prévention incendie. Le maire et la directrice générale, greffière-trésorière, sont autorisés à signer ladite entente.

Le conseil a procédé à l'adoption du rapport du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans démontrant les actions réalisées au cours de 2023 en regard des objectifs du schéma de couverture

de risques en incendie adopté en décembre 2019.

Le conseil a apporté des modifications au tableau concernant la rémunération des pompiers pour l'année 2024 :

- Chef adm /mois: 509,81 \$
- Adm PR2 /mois: 123,72 \$

Contrats accordés

Un contrat pour les services informatiques est accordé à 6TEM TI, pour un montant de 1 350 \$.

Un contrat est accordé à Maçonnerie Christopher Asselin afin de procéder à la réfection des murs du bâtiment des loisirs, pour un montant de 34 205,06 \$ (incluant les taxes). Le montant sera affecté au programme de la TECQ.

Un contrat est accordé à Excavation Fred Martineau afin de procéder à la réparation des clôtures au terrain des loisirs, pour un montant de 10 663,93 \$ (incluant les taxes). Le montant sera affecté au programme de la TECQ.

Prochaine séance du conseil : le lundi 8 avril 2024.

Heures d'ouverture du bureau municipal :

- Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
 - Vendredi de 8 h à 12 h.
- Courriel : info@munstefamille.org
Téléphone : 418 829-3572
ste-famille.iledorleans.com

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca. 418 991-0642. 418 922-7089 cell.

...

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

...

Vous cherchez une bonne peintre sur l'île ? Contactez-moi ! Peintre et chartes de couleurs, si désiré, plâtrier, le meilleur ! Références. Nous travaillons les toits cathédraux. Appelez France. 418 829-0155

...

Grande amoureuse des chats, je suis disponible pour garder vos chats adorés à votre domicile pendant vos vacances. Je peux venir lui rendre visite tous les jours où m'installer chez vous pour lui tenir compagnie et répondre au mieux à vos besoins. 418 930-4430

OFFRES D'EMPLOIS

Le Vignoble du Mitan, une entreprise familiale située à Sainte-Famille, est à la recherche de personnel afin de compléter son équipe de travail dynamique déjà en place. Tu aimes échanger avec les gens, tu es une personne souriante, travaillante et ponctuelle, il y a une place pour toi au sein de notre entreprise. Temps plein, temps partiel, à la dégustation et à la vente de vin au kiosque ou à la préparation et l'assemblage d'assiettes de produits locaux à notre Coin gourmand; la diversité de tâches est au rendez-vous. Connaissance de l'anglais un atout. Pour plus d'informations, n'hésite pas à nous contacter par courriel au mecroquette@hotmail.com ou par téléphone au numéro ci-dessous. Au plaisir de te rencontrer ! Marie-Christine Turcotte. 418 829-0901

...

Fondation François-Lamy. Tu cherches un emploi stimulant pour l'été 2024 ? Deviens guide-interprète à la Maison de nos Aïeux et la Maison Drouin ! Accueillir les visiteurs, offrir des visites guidées et offrir un soutien en généalogie rythmeront tes journées. Rejoins une équipe dynamique et vis un été formidable ! Envoie ton CV au direction@fondationfrancoislamy.com. Information : 418 829-0330

...

Fondation François-Lamy. Vous êtes travaillant.e, n'avez pas peur de vous salir les mains, aimez travailler à l'extérieur ? Devenez préposé.e à l'entretien pour la Fondation François-Lamy. Vous veillerez à l'entretien de nos sites situés à Sainte-Famille : la Maison de nos Aïeux, la Maison Drouin et le Parc-des-Ancêtres. Entrée en poste dès que possible. Envoyez votre CV au direction@fondationfrancoislamy.com Information : 418 829-0330

OFFRES D'EMPLOIS

Les Fromages de l'île d'Orléans. Joignez-vous sans plus tarder à une entreprise locale, artisanale et familiale, où la dimension humaine prend tout son sens ! Postes à temps plein ou à temps partiel, saisonniers, avec ou sans expérience. Proposez-nous votre talent pour les postes suivants : préposé.e.s à la vente et à l'expérience client ; assistant.e de la gérante en boutique ; aide à la préparation en cuisine ; aide général.e en production fromagère. Bienvenue aux étudiant.e.s, aux personnes retraitées et à tous ceux et celles qui désirent un travail polyvalent qui pourrait comporter des tâches en production et à la vente. Vous vous demandez à quoi ressemblerait votre expérience de travail au sein d'une équipe comme la nôtre ? Allez lire les nombreux témoignages de membres de notre équipe sur notre site Internet à la section « Nous embauchons » (www.fromagesdelisledorleans.com). Pour informations ou pour nous offrir vos services, Courriel : info@fromageriedeliledorleans.com Tél. : 418 829-0177

...

Cassis Monna & Filles. Tu cherches un emploi stimulant pour l'été 2024 ? Nous recrutons des gens dynamiques et passionnés pour se joindre à notre merveilleuse équipe. Conseillers.ères en boutique, serveurs.euses, hôtesse.s.hôtes, aides-cuisiniers.ères, plongeurs.euses. Envoie ta candidature à audrey@cassismonna.com

OFFRES D'EMPLOIS

Le Manoir Mauvide Genest. Plusieurs postes à combler à temps plein et temps partiel pour la saison estivale 2024 !

Guide-interprète : Accueillir les visiteurs, faire les visites guidées, expliquer et animer certaines activités.

Préposé à l'accueil : Assurez une présence sur place et accueillir les visiteurs dans le Manoir, faire payer les droits d'entrée et les achats dans la boutique.

Préposé à l'entretien : Nous cherchons une personne habile et manuelle pour aider à l'entretien du Manoir (nettoyage, balayage, lavage des planchers, jardinage, entretien du terrain et autres tâches connexes).

Visitez la section emploi de notre site web pour tous les détails. Vous pouvez faire parvenir votre CV à info@manoirmauvidegenest.com ou appeler au 418 829-2630.

...

La Midinette Viens travailler à La Midinette, au cœur du magnifique village de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans ! Nous sommes actuellement en période de recrutement pour la haute saison 2024. Serveuses.eurs au comptoir, plongeurs.euses. Envoie ta candidature à audrey@cassismonna.com

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Téléphone : 418 828-0330 | Télécopieur : 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef
Marc Cochrane

Directrice
Laure-Marie Vayssairat

Collaboratrices et collaborateurs : Hélène Bayard, Sylvie Beaulieu, Nicole Bédard, Vicky Bélanger, Marie Blouin, Nancy Clavet, Hugo Chabot, Normand Gagnon, Julie Goudreault, Audrey Guillemette-Lacasse, Louisette Hébert, Noémie Labbé, Annie Labranche, Marie-Ève Lajoie, Marco Langlois, Claudette Lavoie, Simon Lemieux, Michelle Moisan, Pascal Ouellet, Nathalie Paquet, Patrick Plante, Nicolas St-Gelais, Sara Thibaudeau-Cormier et Josée Veilleux.

Impression :



DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités

Lundi 8 avril

(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués

Vendredi 12 avril

Distribution du journal

Jeudi 25 avril

Sur l'Île d'Orléans,

PLUmobi)e

est gratuit en 2024

pour information et réservation:

418 827-8484

plumobile.ca



TOITURES

R.P. inc.

T. 418.702.0995

www.toituresrp.com

RBQ. 5601-7338-01

PROJET DE TOITURE EN VUE ?

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DÈS MAINTENANT!



—Nous vous promettons une estimation gratuite, professionnelle & honnête.